



EVALUATION INDEPENDANTE  
DU PROGRAMME DE PAYS

# BURKINA FASO

2011-2015



Décembre 2015

## Carte administrative du Burkina Faso



Equipe d'évaluation	
Titre /Position dans l'équipe d'évaluation	Nom et Prénom(s)
Chef de mission – Expert chargé des questions de santé sexuelle et de la reproduction	APPAIX Olivier
Expert chargé des questions de Genre	HENRY Paule Elise
Expert chargé des questions de Population et Développement	BADJECK Alain

## Table des matières

Liste des abréviations et acronymes .....	2
<i>Annexe 1 : Liste des personnes et institutions ou structures rencontrées.....</i>	<i>7</i>
<i>Annexe 1.1 : Institutions ou sstructures centrales rencontrées au cours de la phase de terrain.....</i>	<i>7</i>
<i>Annexe 1.2 : Liste des personnes rencontrées .....</i>	<i>8</i>
Annexe 2 : Liste des documents consultés .....	14
Annexe 3 : Matrice d'évaluation.....	18
<i>Annexe 3.1: Matrice spécifique Santé Sexuelle et de la Reproduction (Produits 2, 3, 4, 5, 8).....</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 3.2 : Matrice spécifique Population &amp; Développement (Produits 1 et 9).....</i>	<i>24</i>
<i>Annexe 3.3 : Matrice spécifique Genre (Produits 6 et 7) .....</i>	<i>26</i>
Annexe 4 : Liste des partenaires d'exécution du 7ème Programme .....	30
Annexe 5 : Liens entre les effets du Plan Stratégique UNFPA, la SCADD, les effets de l'UNDAF et les produits du PAPP 2011-2015.....	32
Annexe 6 : Situation de la prise en charge chirurgicale des fistules obstétricales au Burkina Faso 2011-2014 .....	33
Annexe 7 : L'expérimentation de l'Ecole des Maris .....	34
Annexe 8 : Termes de références de l'évaluation .....	36

## Liste des abréviations et acronymes

ABBEF	Association Burkinabé pour le Bien-Être Familial
ABG	Appui Budgétaire Général
ABS	Appui Budgétaire Sectoriel
ABSF/M	Association Burkinabé des Sages-Femmes et Maïeuticiens
ACP	Année-Couple de Protection
ADEP	Association d'Appui et d'Eveil Pugsada
AFD	Agence Française de Développement
AFJBF	Association des Femmes Juristes du Burkina Faso
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AMIU	Aspiration Manuelle Intra-Utérine
ANS	Annuaire Statistique Santé
ARF	Association pour la Rééducation Fonctionnelle
ASC	Agent de Santé Communautaire
AT	Assistant Technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCP	Bilan Commun de Pays
BIT	Bureau International du Travail
CADHP	Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CAMEG	Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques
CAP	Connaissances, Attitudes, Pratiques
CARMMA	Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CCG	Cadre de Concertation Genre
CBDF	Coalition Burkinabé pour les Droits de la Femme
CEDEF	Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CHUSS	Centre Hospitalier Universitaire Souro Sanou (à Bobo-Dioulasso)
CHU-YO	Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo (à Ouagadougou)
CINU	Centre d'Information des Nations Unies
CIPD	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
CMA	Centre Médical avec Antenne chirurgicale
CNLPE	Conseil National de Lutte contre la Pratique de l'Excision
CNOSF/M	Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes et Maïeuticiens
CNS	Comptes Nationaux de la Santé
COGES	Comité de Gestion
CONAPO	Conseil National de la Population
CONAP/G	Conseil National pour la Promotion du Genre
CPAP	Country Programme Action Plan ( PAPP)
CPE	Comité de Pilotage Elargi (de l'évaluation finale du 7 <sup>ème</sup> Programme)
CPF	Code des Personnes et de la Famille
CPON	Consultation Post-Natale
CPR	Comité de Pilotage Restreint (de l'évaluation finale du 7 <sup>ème</sup> Programme)

CPN	Consultation Prénatale
CPNR	Consultation Prénatale Recentrée
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DBC	Distribution à Base Communautaire
DCP	Diagnostic Communautaire Participatif
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DGAT-AD	Délégation Générale de l'Aménagement du Territoire et de l'Appui à la Décentralisation
DG COOP	Direction Générale de la Coopération
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPASSN	Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
DPP	Direction des Politiques de Population
DPS	Direction de la Promotion de la Santé
DPSSF	Développement, Paix et Secours sans Frontière (ONG)
DREP	Direction Régionale de l'économie et de la Planification
DRS	Direction Régionale de la Santé
DSF	Direction de la Santé de la Famille (ex-DSME)
DSME	Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (maintenant DSF)
EdM	Ecole des Maris
EDS	Enquête Démographie et Santé
EDSBF	Enquête Démographie et Santé au Burkina Faso
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
ENSP	Ecole Nationale de Santé Publique
EPT	Education Pour Tous
ENTE-BF	Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBR	Financement Basé sur les Résultats
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCI	Family Care International
FEBAH	Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées
FMSTP	Fonds Mondiale de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme
FO	Fistule Obstétricale
FS	Formation Sanitaire
FVFO	Femme Victime de Fistule Obstétricale
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GASCODE	Groupe d'Appui en Santé Communautaire et Développement
GAVI	Alliance Mondiale pour la Vaccination et l'Immunisation
GDH	Genre et Droits Humains
GED	Genre et Développement
HRSH	Hommes ayant des Relations Sexuelles avec des Hommes
IDE	Infirmier-ère Diplômé(e) d'Etat
IDISA	Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes
IEC	Information, Education, Communication
IFC	Approche « Individu, Famille, Communauté »

IFD	Intégration des Femmes au Développement
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPC	Initiative Privée et Communautaire de lutte contre le VIH/SIDA au Burkina Faso
ISSP	Institut Supérieur des Sciences de la Population
IST	Infection Sexuellement Transmissible
KFW	Banque de Développement allemande
LMD	Licence-Maîtrise-Doctorat
MASSN	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MATS	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
MDHPC	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MGF/E	Mutilations Génitales Féminines/ Excision
MICS	Enquête par grappes à Indicateurs Multiples
MJ	Ministère de la Justice
MJFPE	Ministère de la Jeunesse de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MPFG	Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre
MS	Ministère de la Santé
MSI	Marie Stopes International
NEX	Exécution Nationale
OOAS	Organisation Ouest-Africaine de la Santé
OBC	Organisation à Base Communautaire
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONU Habitat	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC	Organisation de la Société Civile
PAA-PNG	Programme d'Appui à l'Accélération de l'opérationnalisation de la PNG
PADS	Programme d'Appui au Développement Sanitaire
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAMAC	Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire
PAPP	Plan d'Actions du Programme de Pays (CPAP)
PAO	Plan d'Action Opérationnel
PCA	Paquet Complémentaire d'Activité (aux premier et second niveaux hospitaliers)
PEC	Prise en charge
P&D	Population & Développement
PF	Planification Familiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Paquet Minimum d'Activité (au niveau des soins de santé primaire)

PMC	Population Media Center
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNG	Politique Nationale Genre
PNP	Politique Nationale de Population
PNS	Politique Nationale de Santé
PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP	Programme Pays (UNFPA)
PRCA	Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs
PROMACO	Programme de Marketing Social du Condom
PSH	Personne en Situation de Handicap
PTF	Partenaire Technique et Financier
PTME	Prévention de la Transmission (du VIH) Mère-Enfant
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RAJS	Réseau Africain Jeunesse Santé
REFAMP	Réseau des Femmes Africaines, Ministres et Parlementaires
RELECORE	Réseau des Leaders Coutumiers et Religieux
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RHS	Ressources Humaines en Santé
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
S&E	Suivi et Evaluation
SF	Sage-Femme
SFE	Sage-Femme diplômée d'Etat
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SIGLC	Système d'Information et de Gestion sur la Logistique Contraceptive
SNU	Système des Nations Unies
SOGOBS	Société des Gynéco-Obstétriciens du Burkina Faso
SONU	Soins Obstétriques et Néonataux d'Urgence
SONUC	Soins Obstétriques et Néonataux d'Urgence Complets
SP/CONAPG	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre
SP/CNLPE	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre la Pratique de l'excision
SP-CLNS/IST	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST
SPSR	Sécurisation des Produits de Santé de la Reproduction
SR	Santé de la Reproduction
SRAJ	Santé de la Reproduction des Adolescents et des Jeunes
SSN	Système Statistique Nationale
SSR	Santé Sexuelle et de la Reproduction
TAC	Tableau d'Acquisition des Contraceptifs
TETU	Triage Evaluation et Traitement des Urgences
TMM	Taux de Mortalité Maternelle
TS	Travailleur/euse du Sexe
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UFR/SDS	Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé

UNCT	Equipe Pays des Nations Unies (United Nations Country Team)
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (" <i>United Nations Development Assistance Framework</i> ")
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence de Coopération au Développement International des Etats-Unis
VBG	Violence Basée sur le Genre
VEFF	Violence à l'Egard des Femmes et aux Filles
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WILDAF	Women In Law and Development in Africa ( <i>Réseau des femmes juristes et développement en Afrique</i> )



## Annexe 1 : Liste des personnes et institutions ou structures rencontrées

### Annexe 1.1 : Institutions ou structures centrales rencontrées au cours de la phase de terrain

#### Structures centrales

	SSR	Genre	P&D	Global
<b>Secteur public</b>	MS (DGS/SG, DPS, DSF) SP-CNLS/IST PADS CMA Schiphra	MPF/SG SP/CONAPG SP/CNLPE Chaire Genre/UO ISSP/UO	DPP (MEF) INSD DGEP SP/CONASUR ISSP	SNU (HCR, ONUSIDA,OMS, FAO, UNICEF, PNUD) DGESS (MPFG) MEF (DGCOOP, DGTPC)
<b>Secteur privé</b> <b>OSC</b>	Mwangaza, RAJS, IPC, PMC, Fondation Rama, FEBAH, PAMAC, Plan BF, ABBEF, ABSF	IPC, ADEP, WILDAF, CBDF, AFJBF, GASCODE, FCG/Diakonia, CCG Mwangaza Action	RBOIPD ABDem	Journalistes
<b>Bureau UNFPA / BF</b>	Produits 2, 3, 4, 5, 8	Produits 6 & 7	Produits 1 & 9	Rep-adj. CP Com. S&E, Admin., Finances

#### Structures décentralisées

	SSR	Genre	P&D
<b>Centre-Nord (Kaya)</b>	DRS, CHR, CSPS de Poullalé Plan Burkina, Mwangaza (+ EdM de Roumba), STV (radio-télé communautaire)	DRASSN Mwangaza (+ EdM Roumba), STV	DREP
<b>Centre-Est (Tenkodogo)</b>	DRS, CHR, DS Koupéla IPC/ARF (+ rencontre avec jeunes), FEBAH	DRPFG, DRASSN, DPASSN IPC	DREP DRASSN PDASSN
<b>Est (Fada N'Gourma)</b>	DRPFG, DRASSN, DPSSAN ONG Sentinelle, Mwangaza Action (la TAC), Cellule régionale des SF et maïeuticiens au CHR	DRPFG, DRASSN, DPSSAN GASCODE (+ relais communautaires), RELECORE	DREP
<b>Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso)</b>	DRS, CHUSS (DG/DHQS, Pédiatrie, Urologie), ENSP, ARR-ONSF DS-Houndé ABBEF (et relais communautaires), FEBAH	DRASSN	DREP INSD DRASSN
<b>Centre</b>			DREP

## Annexe 1.2 : Liste des personnes rencontrées

### A. Composante SR et coordination de l'évaluation

Nom	Institution	Fonction
BAHAN Dalomi	UNFPA / BF	Responsable de la cellule suivi-évaluation
KANTE Mamadou	«	Représentant
BELEMVIRE Seydou	«	Coordonnateur SR et CP (pdt 3)
TRAORE Siaka	«	
ZERBO Aoua	«	Chargée de Programme (pdt 2)
KONE Ali	«	CP (pds 1 & 9)
NASSA Michel	«	CP (pdt 4 et MGF)
SAWADOGO Hado	«	CP (pds 6 & 7)
ZERBO Lacina	«	
SANKARA Olga	«	Représentante adjointe
SANOGO Boulaye	MEF / DG COOP	Responsable S&E
SANDWIDI Nathalie	Min. de la Promotion de la Femme et du Genre	Secrétaire Générale
YAMEOGO Edwige	«	Directrice de la Promotion de la Protection des Droits de la Femme
SANON Djeneba	MS / SG	Secrétaire Générale du MS
BAKOUAN Sylvain Badjima	Mwangaza Action	Chargé de Programme
OUEDRAOGO Windmanégdé Célestin	«	Assistant de Programme
OUEDRAOGO Julien	UNFPA / BF	Chargé de Programme (Pdt 8)
BIBATA Isabelle (ép. Sanon)	MS / DSF	Directrice de la santé de la famille
BAGNOMBOE Bakino	RAJS	Président du Conseil d'Administration
THIOMBIANO Désiré	«	Secrétaire Exécutif
BASSAKE Carine	«	Comptable
TRAORE Marie-Claire	CMA Schiphra	Directrice
ASSOUMANA Zalha	«	Chef du pôle mère-enfant, gynécologue obstétricienne
NARE Narcisse	MS / DPS	Directeur
DOYE Eric	«	Chef de service Education pour la Santé / point focal UNFPA
TRAORE Régina	«	Gestionnaire du projet UNFPA
NASSA Michel Sawadogo	UNFPA / BF	Chargé de Programme (produit 4)
DADJOARI Moussa	PMC	Directeur
TRAORE Siaka	UNFPA / BF	Chargé de Programme Communication et Plaidoyer
KABRE Rasmata	Fondation Rama	Coordonnatrice / présidente
KABORE Mounirou	«	Sage-femme diplômée d'Etat
YAMEGO Isabelle	FEBAH	Directrice
PALENFO Issa	«	Chargé des questions de santé
SANON Fabéré	«	Chargé de l'éducation inclusive
BAKOUAN Didier	SP/CNLS-IST	Secrétaire Permanent
GYENGANI Jean-Marie	«	Expert en prévention du VIH
YAMEOGO Hervé	«	Chargé de programme / suivi de planification et S&E
LOUGUE Marcel	PAMAC	Coordonnateur
ZOUANGA Boukaré	MEF / DGTCP / Direction de la Dette Publique	Directeur
ZALLE Wahabou	«	Chargé des opérations de décaissement
ROUAMBA Manéguéba	«	Analyste financier
YODA Jean-Charlemagne	PADS	Coordonnateur
GUIRO Abdoul-Karim	Plan Burkina	Intérim du conseiller santé / coordonnateur de subvention
ZERBO Lacina	UNFPA / BF	Chargé de Programme
OUEDRAOGO Boureihiman	ABBEF	Directeur Exécutif
DIALLO Kadidja	«	Responsable clinique
SOURABIE Angèle	«	Directrice des programmes
DRABO Alice	«	Responsable Suivi-Evaluation
NONGUIERMA Mariam	ABSF	Présidente
NKULU Oscar	HCR	Administrateur des services communautaires
KABORE André	ONUSIDA	Conseiller en information stratégique

ZAN Souleymane	OMS / BF	Chargé de programme Santé Maternelle et Néonatale
BAMBA Kassoum	FAO	Assistant de Programme
Journalistes (au nombre de 4)	Sidwaya (3), radio (1)	Journalistes
GUIBLEWEOGO Parfait	MS / DSF	Expert SR (Assistant Technique / point focal UNFPA)
BELEM Oumarou	«	Comptable
<b>CENTRE-NORD</b>		
NEBIE Vincent	DRS Centre-Nord / Kaya	Chef de service Administratif et Financier
YONLI François	PLAN Kaya	Directeur bureau régional
SIRIBIE Issa	«	Coordonnateur Santé
KABORET Priscille Cyrille	CHR Centre-Nord / Kaya	Directeur Général
OUEDRAOGO Ali	«	IDE ; Responsable service d'information médicale
SIMPORE Souleymane	«	Attaché de santé de chirurgie / Surveillant de l'Unité de soins (bloc)
BAMOYO Samuel	STV	Coordonnateur
OUEDRAOGO / SAMANDOULGOU Maïmouna	Mwangaza Action	Superviseur Ecole des Maris
	Mwangaza Action / Pissila / Village de Roumba	12 Maris modèles
OUEDRAOGO Pauline	CSPS de Poullalé	Chef de poste
<b>CENTRE-EST</b>		
GANAME Jean	DRS Centre-Est	Directeur du Service de Lutte contre la Maladie et de la Protection des Groupes Spécifiques / Vulnérables
TAMPOUGO Hada	ARF (Association pour la Rééducation Fonctionnelle)	Président du Conseil d'Administration
SAWADOGO Jérôme	«	Point focal Fonds Commun Genre
BELEM Yacouba	«	Chargé du Suivi-Evaluation
SEGDA BALIMA Elisabeth	«	Animatrice
SIBONE Emilienne	«	«
	«	Rencontre avec 12 jeunes filles
BALIMA Christian	Représentation FEBAH Centre-Est	Régisseur communal (municipalité de Tenkodogo)
DAHOUROU Constant	CHR Centre-Est / Tenkodogo	Directeur Général
ZONGO Honoré	ECD / DS de Koupéla	Médecin Chef de District
<b>HAUTS-BASSINS</b>		
KI Soumaila	DRS Hauts-Bassins / Bobo-Dioulasso	Responsable SR
SARE Jacques-Gaston	ABBEF / Hauts Bassins	Coordonnateur d'antenne
ZONGO Germaine	«	Animatrice sociale
	«	14 relais communautaires
ROUAMBA Alexis	CHU Souro Sanou / Bobo-Dioulasso	DG par intérim / Directeur de l'Hospitalisation et de la Qualité des Soins
TAMBORA Hassane	CHUSS / Pédiatrie	Chef de service de néonatalogie
TRAORE Mariam	Ordre National des Sages-Femmes et Maïeuticiens / Hauts-Bassins	SF / Présidente du Conseil Régional de l'ONSF/M
OUEDRAOGO Martine	«	SF / Secrétaire à la formation et à l'organisation du CR de l'ONSF/M
SOMA Bibata	«	SF / Trésorière du CR de l'ONSF/M
TAMINI Pascaline	«	SF / Responsable de la Formation et de l'Ethique du CR de l'ONSF/M
TRAORE Douada	ENSP / Bobo Dioulasso	Directeur Régional
BOGNINI Nazidouma	«	Responsable pédagogique
KAMBOU Prof. Thimothée	CHUSS	Chef du service d'urologie
OUEDRAOGO Abdoulaye	ECD / DS de Houndé	Médecin-Chef adjoint
<b>Finalisation mission de terrain / OUAGADOUGOU</b>		
TOURE Salimata	UNFPA / BF	Assistante d'administration financière
OUSSOUBE Patrick	PNUD	Responsable Unité de Financement
ZERBO Aoua	UNFPA / BF	Chargée de Programme (produit 2)
BASSANE Brahim	Family Care International	Directeur National / BF
BONKOUNGOU Claude	«	Chargé de la gestion financière / UNFPA

## B. Composante Population et Développement

Nom et prénom	Structure/Institution	Fonction
Mamadou Kante	UNFPA	Représentant UNFPA
Olga Sankara	UNFPA	Représentante Adjointe
Ali Koné	UNFPA	Chargé de Programme UNFPA
Dalomi Bahan	UNFPA	Chargé de suivi et évaluation
Kassoum BIKIENGA	Direction des Politiques de Population (DPP)	Directeur des Politiques de Population
	DGEP	Directeur général de l'Economie et de la Planification
Ousmane Belem	DGEP	Directeur régional Plateau Central
Kadré Sawadogo	RBOIPD	
Désiré Thiombiano	RAJS	
Kano Hamissou	INSD	Directeur de la Démographie
Mme Bilampo	ABDem	Démographe
Kobiano Jean François	ISSP	Directeur
Ouedraogo Oussimane	CONASUR	
Zouanga Boukaré	Direction Dette Publique	Directeur Dette Publique
H. Bagnomboé Bakiono	Réseautage des Jeunes	Consultant en communication sociale
Karim Nignan	CONASUR	Secrétaire Permanent
Zwadéyi Martial Wilfrid Bassole	Secrétariat Technique des Pôles de Croissance	Coordonateur
AGBO	DPP	Dieudonné Gestionnaire
Bambara Gustave	DPP	Economiste
Bassolé Félicité	DPP	Administrateur des Affaires sociales
Sawadogo Simandé	DPP	contrôleur des services financiers
Sawadogo Ousmane Jean	DPP	Assistant des affaires économiques
Balma Paul	DRP Centre	Cadre
Bassave Karim	RAJS	
Lougue K. Marcel	PAMAC	Directeur
Zalle Wahabo	Dette Publique	Cadre
Rouamba	Direction du Trésor	Analyste financier
Kouela Tony	DREP Tenkodogo	Directeur
Balbone Aly	DREP Tenkodogo	Chef de service de la prospective
Zagre Noufou	DREP Tenkodogo	Chef de service de la statistique, chargé de l'unité IMIS
Kabore Michel	DREP Tenkodogo	Administrateur des Affaires sociales
Salifou Coulibary	DREP Tenkodogo	Administrateur des Affaires sociales
Sanou Bernabé	INSD Bobo-Dioulasso	Cadre
Sawadogo Paul	DREP Hauts-Bassins	
Traore Jean Pierre	FEBAH Bobo-Dioulasso	Coordonateur régional
Zida Hélène	INSD	SG ABem

### C. Composante Genre

Nom et prénom	Fonction	Structure/ Institution
SAWADOGO Hado	Chargée de Programme FCG	UNFPA
OUEDRAOGO Edith	Chargée de Programme Genre et Droits Humains	UNFPA
SANDWIDI Nathalie	Secrétaire Générale	MPFG
BEYI David	Secrétaire Permanent	Conseil National pour la Promotion de la Femme et du Genre (SP/ CONAP Genre)
YAMEOGO - SANKARA Edwige	Directrice de la Promotion de la Protection des Droits de la Femme	MPFG
ZONGO- KOUDOUGOU Edwige	Expert Genre, point focal UNFPA	MPFG / SP/CONAP Genre
KOMIANE Jean François	Directeur Général	Institut des Sciences de la Santé et de la population / Université de Ouagadougou (ISSP/UO)
GNOUMOU / LOMPO Bilinpoa	Enseignante – chercheuse / Chargée du Projet ISSP- UNFPA	Institut des Sciences de la Santé et de la population / Université de Ouagadougou (ISSP/UO)
BAKOUAN Sylvain	Chargé de Programme/ Point focal UNFPA	Mwangaza Action
OUEDRAOGO W. Célestin	Assistant de programme	Mwangaza Action
SAKANDE/BENAO K. Reine Bertille	Secrétaire Permanente	Conseil National de lutte contre la Pratique de l'Excision (SP/ CNLPE)
OUBA M. Noël	Point focal UNFPA/ PC – UNICEF- UNFPA	Conseil National de lutte contre la Pratique de l'Excision (SP/ CNLPE)
BAKIONO Bagnomboé	Président du Conseil d'Administration	Réseau Africain Jeunesse Santé Développement au Burkina Faso (RAJS-BF)
BASSAVE Karine	Responsable finance – comptabilité	Réseau Africain Jeunesse Santé Développement au Burkina Faso (RAJS-BF)
THIOMBIANO Désiré	Secrétaire Exécutif	Réseau Africain Jeunesse Santé Développement au Burkina Faso (RAJS-BF)
BIDIGA Joseph Aimé	Directeur Exécutif	Initiative Privée et Communautaire de Lutte contre le IH/SIDA (IPC/BF)
LOUGUE Hortense	Coordonnatrice	ADEP
OUEDRAOGO / SAWADOGO Aminata	Vice-Présidente ADEP/ Chargée de Programme Education	ADEP
OUEDRAOGO Fatimata	Chargée de Programme	ADEP
SANFO/ ZONGO Angèle	Comptable	ADEP
DAKOURE Liliane	Chargée de Programme	WILDAF - Burkina
SIRIMA Mariam	Coordonnatrice	CBDF
NANA Larissa	Chargée de Programme	CBDF
BUCHMANN Daniella	Chargée de Programme et Point Focal Genre	PNUD
FRANTZ Pierre Jérôme	Spécialiste genre et Développement	UNICEF
ZOURE Christophe	Chargé de programme, responsable du management du FCG/Gestionnaire FCG	DIAKONIA
SAWADOGO Issiatou	Point focal UNFPA- Responsable de la Clinique juridique	AFJBF
DARGA Djeneba	Gestionnaire- comptable	AFJBF
	Membre Cellule Genre	MDHPC
KABORE Yvonne Claudine	Point focal UNFPA/MGF	GASCODE
SAWADOGO P. Olivier	Comptable	GASCODE
SAWADOGO Néré	Coordonnateur	GASCODE
BAMBA Kassoum	SNU/PC VEEF	FAO
ZAN Souleymane	Chargé de Programme Santé Maternelle et néonatale, PTME/VIH- SNU/PC VEEF	OMS
KABORE Alain	Conseiller en Informations Stratégiques – SNU / PC VEEF	ONUSIDA
NKOULOU Oscar	SNU/ PC VEEF	HCR
KARAMA K. Alassane	Coordonnateur AJC/ Population et Développement et rédacteur en Chef	Sidwaya
POUYA Thomas Dakin	Membre - AJC/ Population et Développement et responsable communication	AMBF
SANGA Boureima	Responsable des Projets AJC/ Population et	Sydneya

	Développement et communicateur	
SANFO Issa Mermoz	Réseau des Journalistes en langue (excision)	
TASSEMBEDO René	Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielle (DGSS)	MPFG
SANOGHO	Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielle, Chargé du Suivi – évaluation, membre du COPIL-UNFPA	DGCOOP
OUATTARA Monique	Enseignante – chercheuse, UFR/SVT	Chaire Genre UO
OUATTARA Saidou	Direction régional de la Santé (DRS)	REGION DU CENTRE NORD/ KAYA
KABORE Priscille	Centre Hospitalier Régional (CHR)	District sanitaire de Kaya
SOMDA Lydie	Représentation régionale des sages-femmes	REGION DU CENTRE NORD/ KAYA
OUEDRAOGO / SAMANDOULGOU Maimouna	Superviseur / Mwangaza (Ecole des Maris)	REGION DU CENTRE NORD/ KAYA
OUEDRAOGO Edouard	Coach Mwangaza/ Ecole des Maris	Pissila
BAZIE Serges	Directeur Régional de l'Action sociale (DRASSN)	REGION DU CENTRE NORD/ KAYA
YANOOGO Lucien	Directeur Provinciale de l'Action sociale (DPASSN)	Kaya
TAO Ayouba	Point focal UNFPA	Direction Provinciale de l'Action sociale (DPASSN) Kaya
BAWAR Ousmane	Directeur Régional	l'Economie et de la Planification Centre Nord/ Kaya
LOUGUE Lassina	Chef de service statistique	DREP - Kaya
ZOMBO Mahamadi	Chef de service finance et mobilisation des ressources	DREP- Kaya
OUATTARA Karamogo	Chef de service planification des politiques publiques/ Point focal UNFPA	DREP - Kaya
SANOU Djezouma	Chef de service suivi des investissements et des projets/programme	DREP/CN
BAMOGO Samuel	STV/ Radio	Kaya
OUEDRAOGO/SAMANDOULGOU Maimouna	Superviseur Mwangaza EdM	Kaya
OUEDRAOGO Edouard	Coach Mwangaza	Pissila
BADOLO	Directrice Régionale de la Promotion de la Femme du Genre du Centre Est	REGION DU CENTRE EST/ TENKODOGO
BELEM Yacouba	Chargé de suivi évaluation FCG /Projet « Ecole des maris, école des épouses »	IPC
KOBORE Michel	Directeur Régional	Action Sociale et de la Solidarité Nationale du Centre- Est
COULIBALY Salifou	Directeur Provinciale	l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale de Tenkodogo
IMIEN Aimée	Direction Régionale de la Promotion de la Femme	l'Est/ Fada N'Gourma
DOULOUGOU Abdoulaye	Infirmier	ONG / Sentinelle/ Fada N'Gourma
BILGO Félix	Point focal UNFPA / Projet Rapt des filles - FCG	Direction Régionale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale de l'Est/ Fada
ZOURE K Georges	Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale de l'Est	DP/ASSN -Fada
TIENDREBEOGO Sékou	Chef de service Promotion de la famille	Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale de l'Est
ZABSONR	Relaie Communautaire/ GASCODE	Fada
IDANI Tindano	Chef coutumier Diapangou et Président RELECORE	Fada
YONLI Félix	Responsable à l'organisation / RELECORE, représentant la communauté catholique	Fada
TRAORE M. Issaka	Trésorier RELECORE, représentant la communauté musulmane	Fada
GUIBGOU Paul	Secrétaire RELECORE, représentant la communauté protestante	Fada
OUALI/LOMPO Bahanla	Technicienne d'Appui au Communauté/ Mwangaza	Fada
ZABSONRE/LOMPO Marguerite	Point focal GASCODE – MGF/E	Fada
SOMDAGOUMA Eugénie	Sage femme CHR	Fada

TANKOANO Djingri	Sage femme CHR	Fada
OUEDRAOGO Prisca	Sage femme CHR	
OUBDA Jean Christophe	Attaché Gynéco CHR- Fada/ point focal UNFPA	Fada
SEGDA Parfait	Maïeuticien CHR	Fada
TORO Aïcha	Sage femme CHR	Fada
COMPAORE Judith	Sage femme CHR	Fada
TRAORE Sita	Sage femme CHR	Fada
YANGABARE Marcelin	Maïeuticien CHR	Fada
OUEDRAOGO Leticia	Sage femme CHR	Fada
OUEDRAOGO Alice	Sage femme CHR	Fada
KAFANDO Sali	Sage femme CHR	Fada
OUATTARA Arouna	Directeur Régional de l'Economie et de la Planification de l'Est	Fada

## Annexe 2 : Liste des documents consultés

### Documents de cadrage politique et de programmation :

1. Burkina Faso. Fonds des Nations Unies pour la Population. *Rapport à mi-parcours du 7<sup>ème</sup> Programme de coopération Burkina Faso / UNFPA 2011-2015*. Version finale. Mars 2014.
2. Burkina Faso. Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015.
3. UNDAF 2011-2015.
4. Burkina Faso. Fonds des Nations Unies pour la Population. *Plan d'Actions du Programme de Pays entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) 2011-2015*. Mai 2012 (alignement au Plan stratégique 2012-2013 de l'UNFPA – CPAP 2011-2015 révisé).
5. Burkina Faso. Fonds des Nations Unies pour la Population. *Plan Stratégique de Suivi et Evaluation du Plan d'Action du Programme de Coopération Burkina Faso – UNFPA 2011-2015*. Document de travail. Février 2011.
6. Fonds des Nations Unies pour la Population. Burkina Faso. Septième Programme de Coopération Burkina Faso – UNFPA 2011-2015. Rapport de mise en œuvre 2011 du programme. REVUE ANNUELLE DU 29 NOVEMBRE 2011
7. Fonds des Nations Unies pour la Population. Rapport annuel du programme de coopération. Burkina Faso. 2012. Non daté.
8. Fonds des Nations Unies pour la Population. Rapport annuel du programme de coopération. Burkina Faso. 2013. Non daté.
9. United Nations Population Fund. Executive Board of the United Nations Development Programme and of the United Nations Population Fund. *Final country programme document for Burkina Faso*. 4 octobre 2010.
10. Plans Stratégiques de l'UNFPA 2009-2013 ; 2014-2017
11. Plan Stratégique de Suivi et Evaluation 2011-2015
12. Plan Stratégique révisé de l'UNFPA 2008 – 2013
13. Politique nationale de population 2010-2030

### Population & Développement :

1. INSD, 2000, Analyse des résultats du Recensement général de la Population et de l'Habitation de 1996, Volume I, 348 p.
2. INSD, 2000, Enquête démographique et de santé de 1998/1999 (EDS-BF2), rapport d'analyse, Ouagadougou, 325 p.
3. Burkina Faso, UNFPA, USAID, UNICEF, Enquête Démographique et de Santé (EDSBF-MICS 4), 2010.
4. Manuel d'intégration des variables démographiques dans les politiques, plans et programmes de développement
5. MEF, DGEP, 2013 : Situation économique et financière du Burkina Faso en 2012 et perspectives 2013 - 2016
6. MEF, 2012, Secteurs de planification au Burkina Faso.
7. MEF, DGEP, 2012 : Rapport sur l'économie pour la période 2000 – 2011.
8. Ouattara, A., 1998, Migration, urbanisation et développement au Burkina Faso, les travaux de l'UERD n°8, Université de Ouagadougou, faculté des langues, lettre, des arts, des sciences humaines e sociales, Ouagadougou, 34 p.
9. Ministère de l'économie et du développement, 2004, Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, Ouagadougou, 129 p.
10. Plans de travail annuels (2011, 2012, 2013, 2014)
11. Plans régionaux de développement (PRD), 2012
12. MEF, DPP, Population et développement, novembre 2012.
13. Ministère de l'Economie et des Finances. Troisième Programme d'action en matière de population.
14. Rapport d'évaluation du 6<sup>ème</sup> programme de coopération UNFPA-Burkina Faso 2006-2010
15. UNFPA, Evaluation Branch at DOS, Note to the evaluation manager, 2012
16. UNFPA, Evaluation Branch at DOS, How to design and conduct a country programme evaluation at UNFPA, Parts I, II, III, 2012
17. Banque Mondiale, Evaluating the impact of projects on poverty: a Handbook, Washington DC, 2000
18. Banque Mondiale, Monitoring and Evaluation for poverty reduction strategies, Washington DC, 2000
19. Agence Française de Développement (AFD), Comment bénéficier du dividende démographique ? Ouagadougou, 2011
20. Burkina Faso, cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), Ministère de l'Economie et des Finances, janvier 2004



21. Burkina Faso. Ministère de l'Economie et des Finances. Comité National du Recensement. Bureau Central du Recensement. *Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*. Juillet 2008.
22. Burkina Faso, Ministère de l'Economie et des Finances, Secrétariat Permanent du Conseil National de la Population (SP/CONAPO), Politique Nationale de Population, décembre 2000
23. Burkina Faso Ministère de l'Economie et des Finances, la « Politique nationale de développement durable », octobre 2013
24. Burkina Faso, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), MEF, « Cadre d'accélération des OMD au Burkina Faso, Août 2012

### **Santé Sexuelle et de la Reproduction :**

1. Burkina Faso. Ministère de la Santé. Politiques et Normes en Santé de la Reproduction. Juillet 2009.
2. Burkina Faso. *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV)*. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Ministère de l'Économie et des Finances. Ouagadougou, Burkina Faso. ICF International. Calverton, Maryland, USA. Avril 2012.
3. Ministère de la Santé ; Secrétariat Général ; Direction Générale de l'Information et des Statistiques Sanitaires ; Direction des Statistiques Générales de Santé. *Enquête nationale sur les prestations des services de santé et la qualité des données sanitaires (EN-PSQD)*. Juin 2013.
4. Institut de Recherche en Sciences de la Santé. Evaluation des Besoins en Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence, couplée à la cartographie de l'offre de soins en Santé de la Reproduction au Burkina Faso. Non daté.
5. Ministère de la santé. Secrétariat Général. Direction de l'Information Statistique. *Annuaire Statistique Santé* (pour les années 2011, 2012, 2013).
6. Burkina Faso. Ministère de la Santé. Plan National de Développement Sanitaire 2011-2020. 2011.
7. Burkina Faso. Ministère de la Santé. *Plan triennal 2011-2013*. Juillet 2011.
8. Burkina Faso. Ministère de la Santé. Feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle.
9. UNFPA, Engender Health. *La planification familiale au Burkina Faso ; analyse de la situation en 2010*. 8 novembre 2011.
10. AFRICSanté, UNFPA. *Connaissances, Attitudes et Pratiques des populations au Burkina Faso dans le domaine de la Santé de la Reproduction*. Edition de septembre 2013.
11. Burkina Faso. Ministère de la Santé. Revue 2013 du cadre de dialogue sectoriel santé et nutrition. Rapport sectoriel de performance 2013. Mars 2014.
12. Burkina Faso. Ministère de la Santé. Revue du secteur de la santé. Rapport de l'année 2013. Mars 2014.
13. Burkina Faso. Fonds des Nations Unies pour la Population. Septième Programme de Coopération Burkina Faso – UNFPA. Plan Stratégique de Suivi et Evaluation 2011-2015. Version révisée. Février 2013.
14. Burkina Faso. Ministère de la Santé. UNFPA. Plan Stratégique de Sécurisation des Produits de la Santé de la Reproduction. Mai 2010.
15. Burkina Faso. Ministère de la Santé. Secrétariat Général. Direction Générale de la Santé. Direction de la Santé de la Famille. Ministère de la Santé. *Plan d'Accélération de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale au Burkina Faso (Feuille de Route)*. Octobre 2006.
16. Burkina Faso 2013. UNFPA. *Rapport sur la disponibilité des méthodes contraceptives modernes et des médicaments vitaux de santé maternelle dans les points de prestation de services au Burkina Faso [Enquête GPRHCS-2013]*. Institut de Recherche en Sciences de la Santé. Décembre 2013.
17. Burkina Faso. *Plan National de relance de la Planification Familiale 2013– 2015*. Janvier 2013.
18. Commission de l'Union Africaine. Session Spéciale de la Conférence des Ministres de la Santé de l'Union Africaine. Maputo, Mozambique. 18 – 22 septembre 2006. Plan d'action de Maputo pour la mise en œuvre du Cadre d'orientation continental pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction en Afrique 2007-2010.
19. Burkina Faso. Ministère de la Santé. Secrétariat Général. Direction Générale de la Santé. Direction de la Santé et de la Famille. Etude sur les Centres d'Ecoute ou espaces de rencontre des adolescent(e)s et des jeunes au Burkina Faso. Rapport final. Janvier 2014.
20. UNFPA. The Global Programme to Enhance Reproductive Health Commodity Security. Annual Report 2013. July 2014.

21. République du Sénégal. Ministère de la Culture, du Genre et du Cadre de Vie ; Direction de l'Équité et de l'Égalité de Genre. *Rapport de mission ; visite d'expériences Ecole des Maris : implication des hommes dans la promotion de la santé de la reproduction et du genre*. Niger, du 25 au 27 octobre 2011. Novembre 2011.

#### Genre :

1. Burkina Faso. Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre. Rapport National Beijing + 20. Juin 2014.
2. UNFPA, Projet « Eliminer le mariage des enfants au Burkina Faso : un plan pour la protection, le renforcement et l'action communautaire », Population Council, Mars 2009.
3. Évaluation conjointe du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/excision: accélérer le changement 2008 – 2012. Étude de cas de pays : Burkina Faso.
4. UNFPA, Projet « Eliminer le mariage des enfants au Burkina Faso : un plan pour la protection, le renforcement et l'action communautaire », Population Council, Mars 2009.
5. UNFPA. Évaluation conjointe du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/excision: accélérer le changement 2008 – 2012. Étude de cas de pays : Burkina Faso.
6. Plan de travail global et régional et outil de monitoring 2011, Programme conjoint « accélérer l'abandon des MGF/E 2008-2013 », 30 mai 2011 (UNICEF- UNFPA)
7. Plan de travail 2011 : Produit 2 de la composante Genre, 20 avril 2011 (P7 SP/CONAP Genre)
8. Plan de travail 2011 : Produit 1 de la composante Genre, 12 avril 2011
9. Plan de travail global et régional et outil de monitoring 2011, Programme conjoint « accélérer l'abandon des MGF/E 2008-2013 », 3 mai 2012
10. Plan de travail 2012 : Produit 2 de la composante égalité de genre, 24 janvier 2012
11. Plan de travail 2012 : Produit 2 de la composante égalité de genre, version révisée du 31 juillet 2012
12. Plan de travail global et régional et outil de monitoring 2012 révisé, Programme conjoint « accélérer l'abandon des MGF/E 2008-2013 », 5 novembre 2012
13. Plan de travail 2012 : Produit 1 de la composante égalité de genre, 24 janvier 2012
14. Plan de travail 2013 : Produit 7, du 15 janvier 2013
15. Plan de travail annuel révisé, décembre 2013, Produit 7 du 17 juillet 2013
16. Plan de travail 2013, produit 6, version révisée du 10 juillet 2013
17. Plan de travail 2013, Produit 6 du 11 janvier 2013
18. Plan de travail annuel révisé 2013, Produit 7 du 17 juillet 2013
19. Plan de travail 2014, Produit 6 du 13 janvier 2014
20. Plan de travail 2014, Produit 7 du 18 janvier 2014
21. Programme conjoint UNICEF/UNFPA, Phase 2 (2014- 2017) « accélérer l'abandon des MGF/E », du 24 avril 2014
22. Rapport annuel 2011, 7<sup>ème</sup> Programme
23. Rapport annuel 2012, 7<sup>ème</sup> Programme
24. Rapport annuel 2013, 7<sup>ème</sup> Programme du 29 novembre 2011
25. Etude sur le rapt des filles dans la région de l'Est, UNFPA, décembre 2012, Djénéba Ouattara/ Ouédraogo et Hervé Jean louis Guene
26. Mise en œuvre de l'expérience école des maris dans le district sanitaire de Kaya dans la région du centre nord du Burkina Faso, rapport semestriel (janvier – juin 2014), juillet 2014, Mwangaza Action
27. Etude de base du programme conjoint « violence à l'égard des femmes au Burkina Faso », réseau inter agence sur les femmes et l'égalité de genre/ Groupe de travail sur les violences faites aux femmes, septembre 2008 par Wendyam Kéré- Zareé, Yaro Yacouba et Ibrahim Dan- Koma
28. Evaluation conjointe du programme conjoint UNFPA – UNICEF sur les mutilations génitales féminines/ excision : Accélérer le changement (2008- 2012). Étude de cas de pays : Burkina Faso, bureau de l'évaluation de l'UNFPA et de l'UNICEF,
29. Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre. Rapport à mi-parcours du Burkina Faso relatif à la mise en œuvre des recommandations du Comité CEDEF, atelier de validation du 9 janvier 2014
30. Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre. Deuxième session du CASEM au titre de 2013 du MPF/G, Rapport d'activités à mi-parcours, décembre 2013
31. Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre. Rapport de performance à mi-parcours 2014 du Cadre Sectoriel de Dialogue (CSD) « Genre et promotion de la femme », juillet 2014
32. UNFPA : Plan d'Action « ECOLE DES MARIS » BURKINA FASO 2012-2015 : *Impliquer les hommes pour une amélioration des indicateurs d'utilisation des services de santé de la reproduction au Burkina Faso*, décembre 2012
33. Bureau d'études ARC, Joseph Lompo, Henriette Bary, Paule Elise Henry et Adbramane Boly. *Etude nationale sur les violences basées sur le genre en milieu scolaire au Burkina Faso*. Mars 2009. Direction des Enseignements Spécifiques du MESSRS et le Conseil National de Population (CONAPO) sous l'égide du Ministère de l'Economie et

des Finances (MEF) et avec l'appui financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), 115 pages sans les annexes.

**Autres documents :**

United Nations Population Fund. *Handbook – How to design and conduct a country programme evaluation at UNFPA*. Independent Evaluation Office. October 2013. New York.

## Annexe 3 : Matrice d'évaluation

### Annexe 3.1: Matrice spécifique Santé Sexuelle et de la Reproduction (Produits 2, 3, 4, 5, 8)

Composante : Santé de la Reproduction (produits 2, 3, 4, 5, 8)			
Questions d'évaluation	Hypothèses à vérifier / Eléments à rechercher (précision du champ de la question)	Sources d'information	Méthodes de collecte et d'exploitation
<b>Critère d'évaluation 1 : Pertinence</b>			
<b>1.1. Dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils adaptés aux besoins prioritaires des cibles du programme (institutions et populations) identifiés dans la SCADD et l'UNDAF ?</b>	1.1.1. Adaptation des cadres politiques et stratégiques nationaux, des ressources mobilisées, et des dispositions de mise en œuvre, aux besoins du pays en matière de santé sexuelle et de la reproduction 1.1.2. Correspondance entre les objectifs du 7 <sup>ème</sup> Programme, et les résultats UNDAF, les produits de la SCADD ( <i>faire un tableau de rapprochement par exemple</i> ) 1.1.3. Adaptation des projets et activités planifiés dans le cadre du 7 <sup>ème</sup> programme avec les objectifs qu'il s'est fixés	SCADD 2011-2015 UNDAF 2011-2015 PNDS 2011-2020 COMPACT santé PAPP 2011-2015 (7 <sup>ème</sup> Programme) CIPD Plan d'Action de Maputo (2008)	Lecture des documents Entretiens avec responsables des politiques nationales et des autres parties prenantes dans les domaines concernés (SSR, protection sociale, droits de la femme et de l'enfant, jeunesse, justice, ...), autres agences de l'ONU impliquées dans les questions de SSR (OMS, ONU-Femmes, PNUD, UNICEF)
<b>1.2. Dans quelle mesure le cadre de résultats du programme répond-il à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques de développement ?</b>	1.2.1. Le cadre de suivi-évaluation du programme est aligné sur ceux des cadres politiques et stratégiques internationaux et nationaux 1.2.2. Correspondance entre les indicateurs (et leurs niveaux de base et attendus) 1.2.3. Intégration des recommandations de l'évaluation finale du 6 <sup>ème</sup> Programme de coopération UNFPA/Burkina Faso et de la revue à mi-parcours du 7 <sup>ème</sup> Programme 1.2.4. Intégration des recommandations issues des revues sectorielles, des évaluations à mi-parcours et finales des autres programmes de développement sectoriels ou sous-sectoriels (santé, SSR/PF, VIH/SIDA)	SCADD 2011-2015 UNDAF 2011-2015 PNDS 2011-2020 COMPACT santé PAPP 2011-2015 Evaluation finale du 6 <sup>ème</sup> Programme Evaluation à mi-parcours du 7 <sup>ème</sup> Programme (mars 2014)	Lecture des documents (extraction des parties concernées – notamment les recommandations des rapports d'évaluation) Entretiens avec les personnes ressource des institutions impliquées dans l'élaboration des politiques et la planification des programmes d'activité
<b>1.3. L'intervention de l'UNFPA est-elle alignée sur un cadre politique spécifique correspondant au domaine d'intervention (la composante) ?</b>	1.3.1. Existence d'une politique ou stratégie nationale (et analyse de sa pertinence) en matière d'amélioration de la santé sexuelle et de la reproduction des adolescents et des femmes au Burkina Faso 1.3.2. Degré d'application de cette politique, d'atteinte des résultats fixés 1.3.3. Adéquation des ressources mobilisées (suffisance par rapport aux objectifs et aux résultats à atteindre / adéquation avec les besoins estimés et projetés) 1.3.4. Degré de collaboration / participation des partenaires pour une mise en œuvre harmonisée de cette/ces politique(s) et stratégie(s) (dans la ligne de la Déclaration de Paris et du Plan d'Action d'Accra) 1.3.5. Degré d'alignement de cette (ces) politique(s) / stratégie(s)	PNS PNDS 2011-2020 COMPACT santé Feuille de Route de la réduction de la mortalité maternelle Evaluations et revues annuelles sectoriels, sous-sectorielles Cadres stratégiques sectoriels de la protection sociale, de la protection des droits Cadres stratégiques des programmes spécifiques (santé maternelle et de l'enfant, VIH/SIDA, IST, Produits de la SSR/PF, etc.) Plans de contingence pour les réfugiés et autres situations	Extraction des cadres logiques des politiques et stratégies, comparaisons entre eux (pour évaluer le degré de correspondance), pointage et correspondance de niveaux des objectifs, cibles, résultats et effets attendus Mise en forme des niveaux de ressources prévus, réalisés Cette enquête sera essentiellement basée sur des documents et rapports

Composante : Santé de la Reproduction (produits 2, 3, 4, 5, 8)			
Questions d'évaluation	Hypothèses à vérifier / Eléments à rechercher (précision du champ de la question)	Sources d'information	Méthodes de collecte et d'exploitation
	avec les cadres généraux de référence (SCADD, UNDAF, engagements internationaux tels que la CIPD du Caire et autres) 1.3.6. La mise en œuvre de cette (ces) politiques ou stratégie(s) est évaluée 1.3.7. Prise en compte des régions et groupes cible particuliers (populations mal desservies, marginalisées, réfugiées, isolées, discriminées, etc.), prise en compte de la diversité, des composantes ethno-culturelles 1.3.8. Prise en compte des droits fondamentaux d'accès (notamment aux droits de la santé) – y compris l'objectif d'un accès universel (et particulièrement aux services de la SSR/PF)	de crise	
Critère d'évaluation 2 : Efficacité			
<b>2.1. Dans quelle mesure les résultats prévus par le programme de pays de l'UNFPA Burkina Faso ont-ils été ou sont-ils en passe d'être atteints ?</b>	Constat de l'atteinte ou non des objectifs fixés sur la période revue et estimation des probabilités que les objectifs fixés (voir cadre de suivi-évaluation du Programme), qualitatifs et quantitatifs, seront atteints en fin de programme 2.1.1. En matière de formation des Sages-Femmes (Produit 2) 2.1.2. En matière de SONU (Produit 3) 2.1.3. En matière de fistule obstétricale (réparation, prise en charge, développement des capacités nationales) (Produit 4) 2.1.4. En matière de disponibilité des intrants de SR (Produit 5) 2.1.5. En matière de santé sexuelle et de la reproduction et de prévention de l'infection au VIH des jeunes et adolescents, y compris les groupes vulnérables et groupes marginalisés, les réfugié(e)s (Produit 8)	PAPP, PTA et PTT de l'UNFPA (pour la description des activités à mettre en œuvre) Rapports annuels PAPP et rapports par composante, produit, projet Evaluation à mi-parcours Visites de terrain (observation directe).	Extraction des informations de programme des documents de l'UNFPA BF, Confrontation des résultats obtenus avec les indicateurs de base, établissement de tableaux et graphiques montrant l'avancement des indicateurs par rapport aux objectifs spécifiques du 7 <sup>ème</sup> Programme et par rapport aux objectifs et cibles sectorielles et sous-sectorielles  Elaboration de tableaux d'analyse de situation
<b>2.2. Dans quelle mesure les résultats obtenus contribuent-ils aux effets attendus ?</b>	2.2.1. Sur les effets UNDAF. 2.2.2. Sur les objectifs de la SCADD 2.2.3. Sur les objectifs et indicateurs du PNDS 2.2.4. Sur les objectifs et cibles des cadres stratégiques sous-sectoriels (Feuille de route de l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle par exemple)	UNDAF 2011-2015 SCADD 2011-2015 PNDS 2011-2020, suivi annuel (Revue sectorielle) UNICEF, OMS, INSD, MS, EDS, <i>Institute for Health Metrics and Evaluation</i> , Rapports d'activité annuels des ministères partenaires, de l'UNFPA, des partenaires d'exécution, évaluation annuelle de l'UNDAF, rapports de visites techniques et de gestion, Rapports de revue sectorielle santé (le dernier en date est de mars 2014 pour l'année 2013 – avec actualisation des données de suivi à septembre 2014)	Analyse d'effet ou d'impact (estimation, lorsque possible, des contributions des activités appuyées et financées par le 7 <sup>ème</sup> programme)
<b>2.3. Dans quelle mesure les groupes de bénéficiaires visés par le Programme</b>	2.3.1. Le nombre de bénéficiaires et le taux de couverture des activités appuyées par le 7 <sup>ème</sup> Programme en matière de SSR/PF (y compris SRAJ), y compris SONU, PEC des FO, formation des sages-	Rapports d'activité Evaluation à mi-parcours Bénéficiaires	Extraction des informations des rapports d'activité, de l'évaluation à mi-parcours et autres documents (statistiques nationales,

<b>Composante : Santé de la Reproduction (produits 2, 3, 4, 5, 8)</b>			
<b>Questions d'évaluation</b>	<b>Hypothèses à vérifier / Eléments à rechercher (précision du champ de la question)</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes de collecte et d'exploitation</b>
ont-ils été ou seront-ils atteints par les projets et activités entreprises et pourront-ils en tirer le parti espéré?	femmes, disponibilité des produits de la PF, est conforme aux prévisions ou en excès 2.3.2. Les groupes vulnérables (adolescents/es, réfugiés, HRSH, femmes enceintes, etc.) sont atteints par les activités et les bénéfices du programme		autres) Entretiens auprès des parties prenantes et groupes focus
<b>2.4. Le 7ème Programme produit-il des résultats inattendus (non prévus), positifs ou négatifs, et lesquels?</b>	2.4.1. La mise en œuvre de politiques, stratégies, normes ou protocoles, effectuée avec l'appui de l'UNFPA en un lieu (géographique, institutionnel) est reprise par d'autres partenaires ailleurs 2.4.2. Autres effets inattendus, positifs comme négatifs	Toutes les sources d'information déjà citées	Idem
<b>Critère d'évaluation 3 : Efficience</b>			
<b>3.1. Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives mobilisées dans le cadre du programme ont-elles été converties en résultats ?</b>	3.1.1. Degré de mobilisation et d'utilisation (exécution) des ressources financières budgétisées 3.1.2. Degré de réalisation des plans et programmes de travail 3.1.3. Les ressources (humaines, financières et autres) mobilisées par le programme sont en adéquation avec les objectifs du programme et les besoins envisagés (plans annuels, trimestriels, etc.) 3.1.4. Degré d'implication des personnels du Bureau dans la mise en œuvre du programme 3.1.5. Les bénéficiaires des appuis financiers ou autres du 7ème Programme sont satisfaits du degré et de la rapidité de la mobilisation de ces ressources 3.1.6. Les opérateurs et maîtres d'œuvre des activités appuyées par le 7ème Programme sont en mesure d'utiliser les ressources mises à leur disposition de façon efficace	Rapports financiers / d'activité annuels du 7ème Programme Données Atlas (données de suivi-évaluation, données financières – budgétaires, de mobilisation, d'exécution, etc.) Départements du Bureau de l'UNFPA Partenaires Maîtres d'œuvre des activités appuyées / financées par le 7ème Programme Bénéficiaires	Rapports d'activité annuels et intermédiaires du programme Rapports d'activités particulières (projets, visites techniques, de gestion, etc.) Rapports et revues sectorielles annuelles sectorielles, sous-sectorielles Rapports et entretiens avec les Ministères et institutions nationales, internationales, régionales (pour discuter des modalités de la mise en œuvre du programme, son adéquation avec les modalités des partenaires, les délais d'exécution – financière et autre, etc.) Evaluation annuelle de l'UNDAF Revue et exploitation des données financières du 7ème Programme Entretiens avec personnel administratif et financier Entretiens et revue de documentation des opérateurs / maîtres d'œuvre Entretiens et groupes focus avec bénéficiaires
<b>3.2. Les modalités de la gestion du programme sont-elles adaptées aux besoins de sa mise en œuvre ?</b>	3.2.1. Les procédures de la planification de l'action permettent la prise en compte des objectifs du programme dans la planification des activités et fournissent des indications claires sur la façon de les mettre en œuvre 3.2.2. Les procédures de budgétisation et d'exécution de la dépense (procédures de la gestion financière) permettent une exécution rapide et efficace du 7ème Programme 3.2.3. Degré d'adéquation des ressources mobilisables et	Documents administratifs (procédures, normes administratives et comptables) du Bureau Notes de service, communications internes Plans de charge des personnels Termes de référence / cahier des charges des postes de travail ATLAS Autres bases de données financières et statistiques	Revue des documents de procédure et de normes, des rapports d'activité et de visites de terrain, des notes de services et communication internes au UNFPA (au sein du bureau et avec le siège) Entretiens avec les personnels Exploitation des données financières, élaboration de tableaux synoptiques et

<b>Composante : Santé de la Reproduction (produits 2, 3, 4, 5, 8)</b>			
<b>Questions d'évaluation</b>	<b>Hypothèses à vérifier / Eléments à rechercher (précision du champ de la question)</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes de collecte et d'exploitation</b>
	mobilisées avec les besoins d'activité du Bureau (supervision, administration, organisation d'activités, etc.)		d'analyse, élaboration de chronogrammes, de plans de charges du personnel
<b>Critère d'évaluation 4 : Pérennité &amp; Durabilité</b>			
<b>4.1. Dans quelle mesure les effets des activités appuyées par l'UNFPA Burkina Faso sont-ils susceptibles de durer après la fin des interventions ?</b>	<p>4.1.1. Reprise par les politiques et stratégies sectorielles et sous-sectorielles des actions, programmes et activités menées avec l'appui de l'UNFPA</p> <p>4.1.2. Mobilisation des ressources nécessaires pour assurer la poursuite des actions appuyées par l'UNFPA</p> <p>4.1.3. Degré d'appropriation des activités, actions, normes, procédures, outils développés avec l'appui du 7<sup>ème</sup> Programme par leurs destinataires, récipiendaires et bénéficiaires.</p> <p>4.1.4. Développement des capacités des parties prenantes (partenaires, bénéficiaires) permettant d'assurer une continuité des efforts entrepris et des bénéfices produits, avec l'appui du 7<sup>ème</sup> Programme</p> <p>4.1.5. Permanence du personnel formé par le programme, et du personnel de santé impliqué dans les activités de SSR/PF en général</p>	<p>PNDS 2011-2020</p> <p>Plans stratégiques sous-sectoriels (tels la Feuille de Route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle)</p> <p>Plans d'action annuels</p> <p>Lois de finance (budgets du MS et autres entités impliquées dans la SSR/PF)</p> <p>Budget/ressources de la CAMEG</p> <p>Décrets</p> <p>Curriculae et modules de formation des écoles de médecine, de sages-femmes, d'infirmiers/ères, etc.</p> <p>Décrets du MS</p> <p>Normes, protocoles</p> <p>Rapports d'activité du programme et des partenaires</p> <p>Entretiens avec les institutions nationales et régionales</p>	<p>La revue des documents, l'exploitation des données financières / budgétaires, les entretiens, doivent permettre de mesurer le degré de durabilité des actions engagées, et notamment la capacité et la volonté des autorités sanitaires et de secteurs concernés à développer davantage les politiques et stratégies sectorielles et sous-sectorielles, à mobiliser les moyens nécessaires, à consolider les cadres normatifs et juridiques, etc.</p>
<b>4.2. La conception du programme et la programmation de ses activités ont-elles prévu une stratégie claire d'appropriation et de transfert de compétence ?</b>	<p>4.2.1. Existence d'une stratégie de sortie des projets claire (y compris l'appropriation par les partenaires des actions entreprises) et de sa programmation et de sa mise en œuvre</p> <p>4.2.2. Les risques et opportunités surgissant de la mise en œuvre du programme sont identifiés et pris en compte pour la poursuite des activités et leur programmation</p> <p>4.2.3. Les leçons apprises du précédent programme et du programme en cours sont intégrées dans la programmation des activités en cours et à venir (dans les travaux de planification stratégique et opérationnelle tant de l'UNFPA que de ses partenaires)</p>	<p>PAPP, PTA, documents de programmation des différents projets et activités, documents de politique et de stratégie sectorielle ou sous-sectorielle</p> <p>Evaluation du 6<sup>ème</sup> Programme</p> <p>Evaluation à mi-parcours de 7<sup>ème</sup> Programme</p> <p>Institutions chargées de la programmation et de la mise en œuvre</p> <p>Bénéficiaires</p>	<p>Revue des documents pour identifier les stratégies mises en place et en œuvre qui identifient les risques et opportunités, les faiblesses et les forces, les moyens à mettre en œuvre pour assurer les transferts de technologie, le développement des capacités, l'appropriation par les parties prenantes, les maîtres d'œuvre, les bénéficiaires des produits et bénéfices des activités</p> <p>Les bénéficiaires seront aussi sollicités pour donner leur avis (au travers d'entretiens semi-dirigés et de groupes focus)</p>
<b>Evaluation du Positionnement Stratégique</b>			
<b>Critère d'évaluation 5 : Alignement stratégique</b>			
<b>5.1.1. Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Burkina Faso correspond-il (i) aux priorités exprimées par le Fonds dans son plan stratégique (2008-2013 puis</b>	<p>5.1.1. Prise en compte des objectifs stratégiques du Plan 2008-2013 de l'UNFPA dans la conception et l'élaboration du 7<sup>ème</sup> Programme de l'UNFPA</p> <p>5.1.2. Adaptation du 7<sup>ème</sup> Programme au nouveau programme stratégique de l'UNFPA (2014-2017)</p> <p>5.1.3. Prise en compte des objectifs et des stratégies de l'UNDAF 2011-2015 dans la conception et la programmation du 7<sup>ème</sup> Programme</p>	<p>Plan Stratégique UNFPA (2008-2013, puis 2014-2017)</p> <p>PP UNFPA</p> <p>PAPP 2011-2015</p> <p>UNDAF 2011-2015</p>	<p>L'analyse portera sur la prise en compte dans les documents de stratégie, les plans de travail annuels, trimestriels et dans les rapports, évaluations et autres publications du Bureau des éléments essentiels du cadre stratégique de l'UNFPA et du SNU</p>

<b>Composante : Santé de la Reproduction (produits 2, 3, 4, 5, 8)</b>			
<b>Questions d'évaluation</b>	<b>Hypothèses à vérifier / Eléments à rechercher (précision du champ de la question)</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes de collecte et d'exploitation</b>
2014-2017) et (ii) au cadre stratégique du système des Nations Unies ?	de l'UNFPA		
<b>Critère d'évaluation 6 : Capacité de réponse</b>			
<b>6.1. Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA-Burkina Faso a-t-il été capable de répondre aux changements intervenus dans le contexte national durant la période de mise en œuvre du programme ?</b>	6.1.1. Réponse aux changements de politique ou de stratégie dans les domaines couverts par l'évaluation 6.1.2. Réponse aux événements, crises, et autres amenant une modification significative de contexte.	PTA & PTT du 7 <sup>ème</sup> Programme Rapports d'activité Rapports d'évaluation (du 6 <sup>ème</sup> et du 7 <sup>ème</sup> Programmes et des autres partenaires) Documents de revue sectorielle (annuelle ou autre – comme pour la santé par exemple) Presse nationale et internationale Documents de politique nationale Institutions internationales (OMS, UNICEF, PNUD, bailleurs de fonds) nationales et régionales et maîtres d'œuvre des activités (ONG, représentants de la société civile et autres) Etudes et recherches récentes dans les domaines couverts	Extraction des informations signalant des événements importants modifiant le contexte de la mise en œuvre des activités du 7 <sup>ème</sup> programme tirées de la revue des documents de politique, des rapports annuels d'activité, des revues annuelles, d'études, d'entretiens avec les personnels des institutions, organisations ou indépendantes. La presse pourra aussi fournir des indications importantes. L'évolution des indicateurs de suivi des programmes fournira également d'importantes indications
<b>Critère d'évaluation 7 : Valeur ajoutée</b>			
<b>7.1. Dans quelle mesure le programme de l'UNFPA Burkina Faso contribue-t-il à l'obtention de résultats additionnels à ceux produits par le gouvernement du Burkina Faso et les autres partenaires de développement ?</b>	7.1.1. L'UNFPA intervient dans des domaines et aires géographiques où d'autres ne vont pas 7.1.2. L'efficacité (ou le rendement) de l'intervention de l'UNFPA est supérieure à celle d'autres partenaires 7.1.3. Absence de duplication avec les interventions d'autres partenaires	Documents de programmation Rapports d'activité des programmes et projets Institutions internationales, nationales, régionales Rapports d'évaluation Organisations de la société civile Maîtres d'œuvre (ONG et autres) Revue sectorielles Presse / média Bénéficiaires	Entretiens avec les personnels des institutions internationales, nationales, régionales Entretiens et groupes focus avec les bénéficiaires Revue de presse (y compris électroniques) Exploitation des bases statistiques pour faire ressortir les contributions spécifiques de l'UNFPA, les mesurer, les comparer Cartographie des lieux des interventions de l'Etat et des différents PTF (et calcul de taux de couverture) Questionnaires
<b>7.2. L'UNFPA est-il en mesure d'exploiter les approches distinctes, les complémentarités qui s'offrent à lui ?</b>	7.2.1. L'UNFPA prend en compte des dimensions du développement, des approches ou des groupes de personnes qui sont par ailleurs négligés 7.2.2. L'UNFPA fournit des informations et analyses à la pointe des réflexions	Rapports d'activité Rapports d'études et recherches Communiqués de presse Média (presse écrite, radiophonique, télévisuelle, électronique) Personnels des institutions internationales, nationales, régionales, de la société civile Bénéficiaires	Lecture des rapports Revue de presse Entretiens Groupes focus Recherches sur la toile Questionnaires



<b>Composante : Santé de la Reproduction (produits 2, 3, 4, 5, 8)</b>			
<b>Questions d'évaluation</b>	<b>Hypothèses à vérifier / Eléments à rechercher (précision du champ de la question)</b>	<b>Sources d'information</b>	<b>Méthodes de collecte et d'exploitation</b>
<b>7.3. Dans quelle mesure les résultats observés pourraient-ils être atteints sans l'intervention de l'UNFPA ?</b>	7.3.1. L'UNFPA s'est établi comme leader dans les domaines de son intervention 7.3.2. L'UNFPA est une force de propositions (ses propositions sont reprises par ses partenaires) Les autres partenaires reconnaissent le rôle et l'influence de l'UNFPA dans les domaines de son intervention 7.3.3. La contribution financière de l'UNFPA est significative	Tous les documents de politique, de stratégie, de projet (du gouvernement, des partenaires), y compris les rapports annuels, les rapports de revue, les évaluations) Personnels des institutions (nationales et internationales), des organisations de la société civile, Bénéficiaires Médias internationaux et nationaux	Revue bibliographique Entretiens avec les personnels des institutions (nationales et internationales), avec les organisations de la société civile, avec les bénéficiaires Groupes focus (bénéficiaires) Revue de presse Exploitation des bases statistiques pour faire ressortir les contributions spécifiques de l'UNFPA, les mesurer, les comparer
<b>Critère d'évaluation 8 : Cadre institutionnel de gestion et système de suivi-évaluation du programme</b>			
<b>8.1. Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de coordination dans la mise en œuvre des activités du programme a-t-il contribué à l'atteinte des résultats ?</b>	8.1.1. Protocoles et dispositifs de gestion, de coordination interne du programme 8.1.2. Participation de l'UNFPA aux comités de travail, de pilotage, aux conseils nationaux, sectoriels, sous-sectoriels	Documents de programmation, de planification Rapports d'évaluation Rapports d'activité Documents administratifs et financiers (normes, procédures, rapports) Notes de service Entretiens avec les personnels du Bureau Entretiens avec les personnels des comités de pilotage, de coordination, les Conseils	La revue documentaire, l'analyse des normes, procédures et les entretiens avec les personnels, tant administratifs et financiers, que de coordination, de pilotage et de gestion, que de mise en œuvre, permettront de décrire les procédures, leur degré de mise en œuvre, le rapport que ceci entretient avec l'efficacité de l'exécution des ressources (mobilisation, exécution financière, activités de gestion, de supervision, etc.)
<b>8.2. Dans quelle mesure le système de suivi et d'évaluation a-t-il contribué à la prise de décision dans le cadre de l'exécution du programme ?</b>	8.2.1. Capacité d'exploitation des informations et données recueillies par le système de rapportage, de suivi-évaluation et par l'intermédiaire de la participation aux réunions et activités de pilotage et de coordination sectorielle ou sous-sectorielle 8.2.2. Reprise des recommandations des évaluations (6 <sup>ème</sup> Programme, mi-parcours 7 <sup>ème</sup> Programme) dans l'élaboration du 7 <sup>ème</sup> Programme, la planification et l'exécution des activités des différents produits et stratégies	Documents de programmation, de planification Rapports d'évaluation Rapports d'activité Documents administratifs et financiers (normes, procédures, rapports) Notes de service Entretiens avec les personnels du Bureau	La revue documentaire, et l'analyse de la procédure de mise en œuvre du suivi-évaluation (y compris le rapportage et l'évaluation externe comme interne) et les entretiens avec les personnels, permettront de décrire la capacité du bureau à mener les activités de suivi-évaluation et à en exploiter les données

### Annexe 3.2 : Matrice spécifique Population & Développement (Produits 1 et 9)

Critères	Questions	Quoi vérifier/rechercher	Sources de données	Méthodes de collecte
<b>PERTINENCE</b>	Dans quelle mesure les objectifs du CPAP sont-ils alignés aux objectifs de la SCADD ?	Chercher dans quelle mesure les domaines prioritaires de la SCADD ont été pris en compte dans le CPAP et autres documents programmatiques	Document de la SCADD ; Plans de travail annuel (AWPs), Cadres du Ministère de l'Economie et des Finances ; programmes et politiques sectoriels ; résultats d'études et recherches	Etude documentaire Analyse comparative politique/documents programmatiques Interviews semi-structurées Groupes de discussions avec les organisations de la société civile, les directeurs régionaux de la planification
	Dans quelle mesure les interventions contenues dans le CPAP ont permis la réalisation des objectifs de développement du pays en termes de planification des politiques	Vérifier si les trois composantes du programme ont été conçues de manière à répondre aux objectifs nationaux de planification de développement	Document de la SCADD ; rapport d'évaluation de la SCADD Plans de travail annuel (AWPs) ; Personnel des Ministères de l'Economie, INSD, Direction Population...	Etude documentaire Analyse comparative politique/documents programmatiques Interviews semi-structurées Groupes de discussions
<b>EFFICACITE</b>	Dans quelle mesure les produits du CPAP ont-ils été atteints (en termes de qualité et de quantité) ?	Au regard des indicateurs, vérifier si les produits du CPAP ont contribué à l'atteinte des effets	CPAP, Plan de suivi-évaluation Rapports de suivi Rapports de suivi du Ministère Economie et Finances	Revue de la littérature Groupes de discussions
	Dans quelle mesure les groupes cibles identifiés ont-ils bénéficié de l'appui de l'UNFPA ?	Vérifier s'il y a eu des changements significatifs parmi les groupes bénéficiaires	Rapports de suivi de l'UNDAF Rapports d'évaluations précédentes COARs	Revue de la littérature Groupes de discussions Interviews semi-structurées
<b>EFFICIENCE</b>	Dans quelle mesure le programme a-t-il été géré de manière à faciliter ou à obstruer l'atteinte des produits ?	Vérifier si les mesures et procédures financières et administratives ont été respectées Vérifier la gestion des ressources humaines et financières	Atlas Plans annuels de travail Standard progress report Rapports semestriels Rapports annuels	Etude documentaire Analyse comparative des dépenses et des activités
	Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de manière à fournir les produits de qualité ?	Vérifier si les activités planifiées ont été toutes réalisées ; activités supprimées ou ajoutées et leur impact sur la qualité des produits	Plans annuels de travail Standard progress report Rapports semestriels Rapports annuels	Etude documentaire Interviews semi-structurées
<b>DURABILITE</b>	Dans quelle mesure les retombées du programme vont-elles perdurer à la fin l'assistance extérieure ?	Vérifier si le Gouvernement et les partenaires d'exécution ont des moyens humains et financiers pour prendre la relève	Groupes de bénéficiaires Personnel des ministères clé Autorités régionales Leaders communautaires Staff UNFPA	Etude documentaire Interviews semi-structurées
	L'UNFPA a-t-il développé les capacités des partenaires et des bénéficiaires afin qu'ils puissent assurer la durabilité des produits ?	Vérifier si des mesures ont été prises de manière à éviter la mobilité des cadres du Ministère de l'Economie et des Finances	CPAP Plans annuels de travail Evaluations précédentes	Etude documentaire Interviews semi-structurées

Critères	Questions	Quoi vérifier/rechercher	Sources de données	Méthodes de collecte
<b>ANALYSE DU POSITIONNEMENT STRATEGIQUE</b>				
<b>Alignement stratégique institutionnel</b>	Dans quelle mesure la mise en œuvre du programme est en phase avec le Plan Stratégique (groupes vulnérables, coopération sud-sud)?	Vérifier si les interventions et stratégies du programme ont ciblé les groupes les plus vulnérables et marginalisés Vérifier importance accordée à la coopération sud- sud	CPD, CPAP, Plan Stratégique	Etude documentaire Interviews semi-structurées
<b>Alignement stratégique systémique</b>	Dans quelle mesure le programme est-il en ligne avec l'UNDAF ? Y a-t-il des discordances ? Si oui, quelles mesures ont été prises pour rétablir la situation ?	Vérifier si le CPAP est en phase avec l'UNDAF, et si l'UNDAF prend en compte les priorités de l'UNFPA	UNDAF, revue à mi-parcours de l'UNDAF Plans de travail Rapport annuel du Coordonateur Résident	Etude documentaire Interviews semi-structurées
	Dans quelle mesure le bureau UNFPA participe-t-il à la coordination avec les autres agences du SNU dans le pays ?	Vérifier les principaux mécanismes de coordination et leur qualité	PNUD, UNICEF OMS, ONUSIDA Donateurs	Etude documentaire Interviews semi-structurées
<b>CAPACITE DE REPONSE</b>				
	Le programme a-t-il été en mesure de répondre aux besoins et priorités nationales ? Quelle a été la qualité de ses interventions ?	Vérifier la rapidité et le temps mis à répondre Vérifier si la réponse été appropriée	Communautés Groupes de bénéficiaires Hauts cadres des ministères clés Partenaires de mise en œuvre Donateurs Autres agences du SNU	Interviews semi-structurées
<b>VALEUR AJOUTEE</b>				
	Quelle est la valeur ajoutée de l'UNFPA par rapport aux autres partenaires au développement ? Qu'en pensent les parties prenantes nationales ?	Au cas où la valeur ajoutée de l'UNFPA n'est pas palpable ou reconnue, chercher à savoir pourquoi	Communautés Groupes de bénéficiaires Hauts cadres des ministères clés Partenaires de mise en œuvre Donateurs Autres agences du SNU	Interviews semi-structurées
	Quelles sont les principales forces de l'UNFPA au regard des autres agences du SNU ?	Vérifier quelles en sont les origines ou les causes	Communautés Groupes de bénéficiaires Hauts cadres des ministères clés Partenaires de mise en œuvre Donateurs Autres agences du SNU	Interviews semi-structurées

## Annexe 3.3 : Matrice spécifique Genre (Produits 6 et 7)

CRITÈRES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	INFORMATIONS A CHERCHER	SOURCES DES DONNÉES	METHODES /COLLECTE DE DONNÉES	
<b>1. Positionnement stratégique de l'UNFPA – Burkina Faso</b>	<i>Alignement institutionnel</i> : Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Burkina Faso correspond-il (i) aux priorités exprimées par l'UNFPA dans son plan stratégique (2011-2015) et (ii) au cadre stratégique du système des Nations Unies (UNDAF) ?	Les interventions du Programme respecte-t-elles les orientations du Plan stratégique, en particulier le développement des capacités, l'attention accordée aux groupes défavorisés et vulnérables, le soutien à la jeunesse et la promotion de la coopération sud-sud ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPAP, PTA</li> <li>- Plan stratégique UNFPA</li> <li>- Rapports annuels du programme genre</li> <li>- Rapports de suivi des PTA Genre</li> <li>- PNG</li> <li>- CEDEF</li> <li>- SCADD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture documentaire</li> <li>- Entretien avec les chefs de file thématique (SP/CONAP Genre + SP/ CNLPE)</li> <li>- Entretien avec la représentante adjointe du programme</li> <li>- Entretien avec la CP/ Assistants de la composante genre</li> <li>- Entretien avec les Partenaires d'exécution</li> </ul>	
	<i>Alignement systémique</i> Dans quelle mesure la mise en œuvre du programme de la Composante "Genre" est-elle demeurée en conformité avec l'UNDAF et la PNG ?	l'UNFPA a-t-il favorisé les complémentarités et évité la duplication d'activités au sein de l'Equipe pays des NU ?	Quelles appréciations peut-on faire de la pertinence des Programmes conjoints mis en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPAP, PTA</li> <li>- Rapports techniques et financiers annuels des partenaires nationaux</li> <li>- Rapports annuels des chargés de programmes genre des autres agences</li> <li>- Rapports techniques des PTA</li> <li>- PTA et rapports annuels des programmes conjoints</li> <li>- PNG</li> <li>- CEDEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture documentaire</li> <li>- Entretien avec les chefs de fil thématique (SP/CONAP Genre + SP/ CNLPE)</li> <li>- Entretien avec la CP/ Assistants de la composante genre</li> <li>- Entretien avec les CP Genre des autres agences (UNICEF, PNUD, ...)</li> <li>- Entretien avec les membres du Cadre de Concertation Genre (CCG)</li> <li>- Entretien avec les responsables des programmes conjoints</li> </ul>
		<i>Capacité de réponse</i> Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Burkina Faso a-t-il été capable de répondre aux changements intervenus dans le contexte national durant la période de mise en œuvre du 7 <sup>ème</sup> programme ?		Quels sont les principaux défis en matière de genre qui se pose au Burkina Faso ?	
		Comment ou en quoi le 7 <sup>ème</sup> Programme UNFPA y apporte des réponses pertinentes ?	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture documentaire</li> <li>- Entretien avec les chefs de file thématique (SP/CONAP Genre + SP/ CNLPE)</li> <li>- Entretien avec la CP/ Assistants de la composante genre</li> <li>- Entretien avec les membres du Cadre de Concertation Genre (CCG)</li> <li>- Entretien avec les responsables des programmes conjoints</li> <li>- Entretien avec les Partenaires d'exécution</li> <li>- Entretien avec les bénéficiaires/Groupes ciblés (OSC, femmes et jeunes – adolescentes, etc)</li> </ul>	
	<i>Valeur ajoutée</i> Dans quelle mesure le programme de l'UNFPA Burkina Faso a-t-il contribué à l'obtention de résultats additionnels à ceux	Qu'est ce l'UNFPA a fait de mieux que les autres PTF en matière de genre entre 2011 et 2014 ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPAP, PTA</li> <li>- Rapports techniques et financiers annuels des partenaires nationaux</li> <li>- Rapports annuels des chargés de programmes genre des autres</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture documentaire</li> <li>- Entretien avec les chefs de file thématique ( SP/CONAP Genre + SP/ CNLPE</li> <li>- Entretien avec la CP/ Assistants de la composante genre</li> </ul>
		Quelle est la particularité de l'UNFPA dans son mode d'intervention, ses stratégies et les activités mises en œuvre pour promouvoir et soutenir les			

CRITÈRES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	INFORMATIONS A CHERCHER	SOURCES DES DONNÉES	METHODES /COLLECTE DE DONNÉES
	produits par le gouvernement du Burkina Faso et les autres partenaires de développement ?	questions de genre au niveau national ?	agences - Rapports techniques des PTA - PTA et rapports annuels des programmes conjoints	- Entretien avec les membres du Cadre de Concertation Genre (CCG) - Entretien avec les responsables des programmes conjoints - Entretien avec les Partenaires d'exécution - Entretien avec les bénéficiaires/Groupes ciblés (OSC, femmes et jeunes – adolescentes, etc)
<b>2. Pertinence</b>	Dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils adaptés aux besoins prioritaires des cibles du 7 <sup>ème</sup> Programme (institutions et populations) identifiés dans la PNG et l'UNDAF ?	Quel est le degré d'adéquation entre les objectifs du 7 <sup>ème</sup> Programme et les besoins des bénéficiaires ainsi que leur faisabilité au regard des contextes locaux ?	- CPAP - Plan stratégique de l'UNFPA - CEDEF - Protocole - UNDAF - SCADD - Plans de travail annuels et rapports sur les progrès de la CEDEF et Protocole - Stratégie Nationale d'Intégration du Genre dans les Politiques et Programmes au Burkina Faso	- Lecture documentaire - Entretien avec les chefs de file thématique (SP/CONAP Genre + SP/ CNLPE) - Entretien avec la CP/ Assistants de la composante genre - Entretien avec les Partenaires d'exécution - Entretien avec les 8 comités genre des ministères concernés (MPFG, MS, MJ, MDHPC, MATS, MJFPE, MASSN + DPASSN, MESS) - Séance de travail avec les OSC/ partenaires de mise en œuvre de la composante genre (ADEP, Wildaf, CEBDEF, Réseau des femmes africaines, ministres et parlementaires du Burkina Faso/REFAMP, Mwangaza Action, GASCODE, OXFAM Québec (MGF + mariages précoces), AFJBF (assistance et prise en charge des filles et femmes victimes des MGF et mariage précoce dans 3 régions Est – Centre Est – Sahel), l'ONG Développement, Paix et Secours sans Frontière (DPSSF), le Barreau burkinabè
	Dans quelle mesure le cadre de résultats du 7 <sup>ème</sup> Programme répond-il à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques de développement ?	Quel est le degré d'adéquation entre les partis prenantes de la composante genre du 7 <sup>ème</sup> programme et les réalités des différents terrains? Les arbitrages opérationnels dans le domaine du genre se sont-ils avérés judicieux durant la mise en œuvre du 7 <sup>ème</sup> Programme?	- CPAP - Plan stratégique de l'UNFPA - UNDAF - SCADD - Plans de travail annuels et rapports sur les progrès de la CEDEF et Protocole - PNG	
<b>3. Efficacité</b>	Dans quelle mesure les résultats prévus par le programme de pays de l'UNFPA Burkina Faso ont-ils été ou sont-ils en passe d'être atteints ?	Les interventions réalisées ont-elles permis d'atteindre les cibles de la PNG en particulier les différentes catégories (de sexe, d'âge et de milieu de résidence) de femmes et de filles ciblées dans la Composante Genre du programme ? En quoi les stratégies développées dans les Produits de la Composante Genre : (P6 et P7) ont-ils permis d'opérer les changements espérés ? Les résultats ont-ils contribué, le cas échéant à l'amélioration des conditions juridiques, institutionnelles et économiques pour la promotion	- Outil de Suivi du CPAP - Rapports (Revue à mi-parcours et finales des CPAP) - PNG - Rapports d'activités des partenaires d'exécution - Rapports de suivi des OMD - Rapports de suivi du cadre d'accélération des OMD - UNDAF - Le cadre légal relatif au genre	- Étude de la documentation pertinente - Entretien avec les chefs de fil thématique (SP/CONAP Genre + SP/ CNLPE) - Entretien avec la CP/ Assistants de la composantegenre - Entretiens semi-directifs avec les partenaires d'exécution - Groupes de discussions avec les OSC accompagnées - Visite de sites/ Observation directe

CRITÈRES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	INFORMATIONS A CHERCHER	SOURCES DES DONNÉES	METHODES /COLLECTE DE DONNÉES
		des droits des femmes et des filles et pour favoriser l'équité et l'égalité entre les sexes, aux Effets UNDAF, aux objectifs de la PNG ainsi qu'aux résultats du Plan stratégique de l'UNFPA et des OMDs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les arrêtés et décrets portant création du cadre institutionnel</li> <li>- Partenaires d'exécution UNFPA:</li> <li>- Rapports (Revue à mi-parcours et finales des CPAP)</li> <li>- Rapports d'activités de la Société Civile et des autres partenaires</li> <li>- Rapports financiers et techniques des PTA</li> </ul>	
<b>4. Efficience</b>	Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives mobilisées dans le cadre du programme ont-elles été converties en résultats ?	<p>Les ressources mises en place et les interventions (activités) exécutées étaient-elles réalistes, c'est-à-dire appropriées et adéquates pour réaliser les Produits attendus de la Composante Genre et contribuer à la réduction des disparités de genre ?</p> <p>Dans quelles mesures le rôle d'appui conseil de UNFPA- Pays et Dakar a contribué à l'atteinte des résultats dans le domaine du Genre ?</p> <p>Les modalités de suivi, d'accompagnement, d'évaluation en interne, de pilotage et de décaissement telles que prévues dans les PTA ont-elles été respectées?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CPAP</li> <li>- PTA</li> <li>- Rapports de suivi des PTA</li> <li>- Rapports (Revue à mi-parcours et finales des CPAP)</li> <li>- Rapports techniques et financiers des partenaires gouvernementaux</li> <li>- Rapports d'activités de la Société Civile et des autres partenaires</li> <li>- Partenaires d'exécution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude de la documentation pertinente</li> <li>- Analyse des contenus</li> <li>- Entretien avec les chefs de file thématique (SP/CONAP Genre + SP/ CNLPE)</li> <li>- Entretien avec la CP/ Assistants de la composante genre</li> <li>- Entretiens semi-directifs</li> <li>- Groupes de discussions</li> </ul>
<b>5. Effets/ Pérennité et durabilité</b>	Dans quelle mesure les effets des activités appuyées par l'UNFPA Burkina Faso sont-ils susceptibles de durer après la fin des interventions ?	<p>Est-ce que des effets positifs ou négatifs, directs ou indirects, prévus ou non se sont produits du fait de l'exécution des interventions de la Composante Genre du Programme ?</p> <p>Dans quelle mesure les interventions en matière de renforcement des capacités, ont-elles contribué à améliorer les performances du programme dans la Composante Genre ?</p> <p>Dans quelle mesure les partenaires et bénéficiaires des interventions du programme dans le domaine du Genre se sont-ils approprié les politiques, procédures et outils développés par l'UNFPA dans la mise en œuvre du programme ?</p> <p>Les conditions nécessaires à la durabilité des résultats du programme dans le domaine du genre en considérant les aspects de pérennité programmatique, institutionnelle et financière sont-elles en place ?</p> <p>Dans quelles mesures le dispositif mis en place a-t-il pu influencer les dynamiques associatives et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de mission et d'activités</li> <li>- Groupements de femmes</li> <li>- Leaders communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude de la documentation pertinente</li> <li>- Analyse des contenus</li> <li>- Entretiens semi-directifs ou focus avec les bénéficiaires directs de la composantegenre</li> <li>- Observation / Visites de sites :</li> <li>- Camp de Mentaou/ Djibo</li> <li>- RELECORE à l'Est (Fada/ gourma)</li> <li>- RELECORE au Sahel ou au Centre Est (Boulgou)</li> <li>- EDM/ Kaya</li> <li>- EDM/ Tenkodogo</li> </ul>

CRITÈRES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	INFORMATIONS A CHERCHER	SOURCES DES DONNÉES	METHODES /COLLECTE DE DONNÉES
		institutionnelles pour mieux promouvoir le droit des femmes et des adolescent-es ?		
<b>6. Cadre institutionnel de gestion et Système de suivi et évaluation du 7<sup>ème</sup> Programme</b>	Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de coordination dans la mise en œuvre des activités du programme a-t-il contribué à l'atteinte des résultats?	Quelle a été l'efficacité du dispositif institutionnel de coordination dans la mise en œuvre des activités du programme pour la Composante Genre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports techniques et financiers des partenaires gouvernementaux</li> <li>- Rapports d'activités de la Société Civile et des autres partenaires</li> <li>- Partenaires d'exécution</li> <li>- Plan et Calendrier de S&amp;E du CPAP</li> <li>- Outils de suivi</li> <li>- Rapports de suivi du programme</li> <li>- Partenaires d'exécution</li> <li>- Staff UNFPA</li> <li>- UCG-SNU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude de la documentation pertinente</li> <li>- Analyse des contenus</li> <li>- Entretiens semi-directifs</li> <li>- Groupes de discussions</li> <li>- Atelier SEPO avec chef de files et partenaires d'exécution</li> <li>- Analyse documentaire</li> <li>- Interviews semi-structurée</li> </ul>
		Identifier les forces et faiblesses des mécanismes de gestion du programme pour la composante genre .		
		Quels sont les facteurs de réussite et contraintes du système de suivi-évaluation mis en place dans le 7 <sup>ème</sup> Programme pour la composante genre ?		

## Annexe 4 : Liste des partenaires d'exécution du 7ème Programme

Produit du PAPP / CPAP	Partenaires d'exécution	
	Structures publiques nationales et internationales	Structures privées, associatives, ONG nationales et internationales
Coordination et la mise en œuvre du 7 <sup>ème</sup> Programme	Direction Générale de l'Économie et de la Planification (DGEP) (MEF); Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) (MEF)	
<b>P1</b> : Les capacités des structures nationales et régionales y inclus les organisations de la société civile sont renforcées en intégration de la dynamique de population et ses liens réciproques avec la santé de la reproduction, les besoins des jeunes, l'égalité de genre dans les politiques, plans et programmes nationaux, sectoriels et régional de développement	Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD); Directions Générales des Statistiques Sectoriels des Ministères; Directions Régionales de l'Économie et de la Planification (DREP); Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) PNUD, UNICEF	Réseaux des parlementaires, Réseaux des ONG; Réseau des jeunes; le RBOIPD et autres organisations de la société civile
<b>P2</b> : Les capacités nationales de mise en œuvre des programmes généraux de formation sont renforcées	Direction de la Santé de la Famille (DSF) du Ministère de la Santé (MS); Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) et ses directions régionales;	Ecoles de formation privées Sainte Edwige et Wend-Panga; Association Burkinabè des Sages-femmes et Maïeuticiens (ABSF/M); Conseil National de l'Ordre des Sages-femmes (CNOSF)
<b>P3</b> : Les capacités nationales en matière de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) y inclus dans des situations d'urgences humanitaires sont renforcées	Ministère de la Santé (MS) : Direction Générale de la Santé (DGS), Direction de la Santé de la Famille (DSF), Direction de la Promotion de la Santé (DPS), Directions Régionales de la Santé (DRS), Districts Sanitaires; Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS); Institut de Recherche en Science de la Santé (IRSS);	Société de gynécologues Obstétriciens du Burkina Faso; Family Care International (FCI) Mwangaza Action Enfants du Monde/Suisse
<b>P4</b> : Les capacités nationales de prévention, de traitement de la fistule obstétricale et de réinsertion sociale des patientes sont renforcées	DGS (MS); DSF (MS); Centre Hospitaliers Universitaires (CHU), Centres Hospitaliers Régionaux (CHR);	Centres Médicaux avec Antennes chirurgicales (CMA) confessionnels (Schiphra et Paul VI en particulier) – à Ouagadougou Fondation RAMA; Coordination nationale des associations de lutte contre les fistules obstétricales (CONALFO)
<b>P5</b> : Les systèmes nationaux pour la sécurisation et l'approvisionnement en produits de santé de la reproduction (SPSR) sont renforcés	DGS (MS); DSF (MS); Direction de la Promotion de la Santé (DPS) (MS); DRS, Districts Sanitaires ; Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS); Secrétariat Permanent du Conseil National de lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (SP-CNLS/IST);	Union des Religieux et Coutumiers du Burkina Faso (URCBF); Marie Stopes International (MSI); Programme de Marketing Social du Condom (PROMACO); Association Burkinabè pour le Bien Etre Familial (ABBEF); IRSS; Population Media Center (PMC); Plan Burkina Faso; Jhpiego
<b>P6</b> : Les capacités nationales sont renforcées pour la mise en œuvre des accords internationaux, de la législation nationale et des politiques en faveur de l'égalité de genre et des droits en matière de reproduction	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre (SP/CONAPGenre); DGCOOP; ISSP; Chaire genre de l'Université PNUD, UNICEF, OMS	Association D'Appui et d'Eveil Pugsada (ADEP), Coalition Burkinabè pour les Droits des Femmes (CBDF), Women In Law and Development in Africa (WILDAF)
<b>P7</b> : Les capacités nationales sont	Direction Générale de la Défense des	Association Gascode;



Produit du PAPP / CPAP	Partenaires d'exécution	
	Structures publiques nationales et internationales	Structures privées, associatives, ONG nationales et internationales
renforcées pour lutter contre les violences basées sur le genre et offrir des services de qualité (prise en charge des victimes) y compris dans	Droits Humains; Direction de la Promotion et de la Protection de la Famille; Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre la pratique de l'excision. PNUD, UNICEF, OMS	Association des femmes Juristes du Burkina Faso (AFJBF), Mwangaza action Oxfam Québec Développement, Paix et Secours sans Frontière (DPSSF)
<b>P8</b> : Les capacités nationales sont renforcées pour l'offre de services de santé de la reproduction et de prévention du VIH aux jeunes et aux adolescents y inclus les groupes vulnérables et les groupes marginalisés (personnes vivant avec un handicap, travailleurs du sexe, homme ayant des rapports avec d'autres hommes)	MS : DGS, DSF, DPS (MS) SP-CNLS/IST; PADS;	Réseau Africain Jeunesse Santé et Développement au Burkina Faso (RAJS), ABBEF; MSI; Programme de Marketing Social; Africsanté; PAMAC, IPC/BF, FEBAH
<b>P9</b> : Les capacités nationales de production, d'utilisation et de diffusion de données statistiques de qualité (y compris en analyse approfondies pour la prise de décisions) sur la dynamique de population, la jeunesse, l'égalité de genre et la santé sexuelle et de la reproduction, y compris dans les contextes d'urgences humanitaires sont renforcées	INSD ; DGEP ; Direction Générale des Statistiques Sectoriels (MS ; MEF ; Min. Jeunesse, Formation Professionnelle & Emploi ; MPFG) ; DREP ; Secrétariat Permanent du Conseil National des Secours d'Urgence et de Réhabilitation; ISSP; Direction des Populations (DEP); SP/CONAPGenre; Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP); Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Sécurité	Association Burkinabé des Démographes; Réseau Burkinabé des Organisations Islamiques en Population et Développement,

## Annexe 5 : Liens entre les effets du Plan Stratégique UNFPA, la SCADD, les effets de l'UNDAF et les produits du PAPP 2011-2015

Effets du plan stratégique	Priorités nationales (SCADD)	Effets UNDAF	Produit du Programme Pays aligné
<p><b>Effet 1 du plan stratégique UNFPA:</b> Accroissement de la disponibilité et de l'utilisation de services intégrés de santé reproductive et sexuelle (notamment la planification familiale, la santé maternelle et le VIH) qui sont sensibles au genre et qui satisfont les normes des droits de l'homme en matière de qualité des soins et d'équité d'accès.</p>	<p><b>Axe 2 :</b> la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale</p>	<p><b>Effet 2 :</b> La qualité du capital humain est améliorée</p>	<p><b>Produit 2:</b> Les capacités nationales de mise en œuvre de programmes généraux de formation des sages-femmes sont renforcées</p>
			<p><b>Produit 3:</b> Les capacités nationales en matière de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) y inclus dans des situations d'urgences humanitaires sont renforcées</p>
<p><b>Effet 2 du plan stratégique UNFPA:</b> Priorité accrue aux adolescents, en particulier les jeunes adolescentes, dans les politiques et programmes nationaux de développement, notamment en mettant à leur disposition des services complets d'éducation sexuelle et de santé en matière de sexualité et de procréation.</p>			<p><b>Produit 4 :</b> Les capacités nationales de prévention, de traitement de la fistule obstétricale et de réinsertion sociale des patientes sont renforcées»</p>
			<p><b>Produits 5 :</b> Les systèmes nationaux pour la sécurisation et l'approvisionnement en produits de santé de la reproduction (SPSR) sont renforcés.</p>
<p><b>Effet 3 du plan stratégique UNFPA:</b> Progression de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des filles et des droits reproductifs, notamment pour les femmes les plus vulnérables et les plus marginalisées, les adolescents et les jeunes.</p>	<p><b>Axe 3 :</b> le renforcement de la gouvernance ; <b>Axe 4 :</b> la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement</p>	<p><b>Effet 3:</b> La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains</p>	<p><b>Produit 6 :</b> Les capacités nationales sont renforcées pour la mise en œuvre des accords internationaux, de la législation nationale et des politiques en faveur de l'égalité de genre et des droits de la reproduction</p>
			<p><b>Produit 7:</b> Les capacités nationales sont renforcées pour lutter contre les violences basées sur le genre et offrir des services de qualité (prise en charge des victimes) y compris dans les situations d'urgences humanitaires.</p>
<p><b>Effet 4 du plan stratégique UNFPA:</b> Renforcement des politiques nationales et des programmes internationaux de développement par l'intégration d'une analyse de la dynamique de la population fondée sur les données et d'une analyse de leurs liens avec le développement durable, la santé sexuelle et reproductive et les droits reproductifs, le VIH et l'égalité des sexes.</p>	<p><b>Axe 1 :</b> le développement des piliers de la croissance accélérée ; <b>Axe 4 :</b> la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement</p>	<p><b>Effet 1:</b> La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre</p>	<p><b>Produit 1:</b> Les capacités des structures nationales et régionales y inclus les organisations de la société civile sont renforcées en intégration de la dynamique de population et ses liens réciproques avec la santé de la reproduction, les besoins des jeunes, l'égalité de genre dans les politiques, plans et programmes nationaux, sectoriels et régionaux de développement</p>
			<p><b>Produit 9 :</b> Les capacités nationales de production, d'utilisation et de diffusion de données statistiques de qualité (y compris en analyse approfondies pour la prise de décisions) sur la dynamique de population, la jeunesse, l'égalité de genre et la santé sexuelle et de la reproduction, y compris dans les contextes d'urgences humanitaires sont renforcées</p>

Source : rapport 2014 du 7<sup>ème</sup> Programme.

### Annexe 6 : Situation de la prise en charge chirurgicale des fistules obstétricales au Burkina Faso 2011-2014

Régions sanitaires	Structures de prise en charge	Nb de FO réparées				En % du total annuel			
		2011	2012	2013	2014	2011	2012	2013	2014
Boucle du Mouhoun	CHR Dédougou + CMA Boromo	50	20	88	23	16.0%	6.8%	23.2%	6.7%
Centre	CHUYO	0	33	0	0	0.0%	11.1%	0.0%	0.0%
Centre-Est	CHR Tenkodogo	0	18	5	15	0.0%	6.1%	1.3%	4.4%
Hauts-Bassins	CHUSS + CMA Orodara + CMA Houndé	18	32	7	22	5.8%	10.8%	1.8%	6.4%
Sahel	CHR Dori + CMA Djibo	203	116	15	9	64.9%	39.2%	3.9%	2.6%
Centre / Ouagadougou	CMA SCHIPHRA	0	21	170	250	0.0%	7.1%	44.7%	72.9%
	CMA PAUL VI	0	12	41	21	0.0%	4.1%	10.8%	6.1%
Autres régions	Autres structures	42	44	54	3	13.4%	14.9%	14.2%	0.9%
	<b>Totaux</b>	<b>313</b>	<b>296</b>	<b>380</b>	<b>343</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

## Annexe 7 : L'expérimentation de l'Ecole des Maris

### Ecoles des Maris – cas du village de Roumba, commune de Pissila, Région du Centre-Nord

Une « école des maris » compte de 8 à 12 « maris modèles » dont le travail consiste à sensibiliser leurs pairs sur les bonnes pratiques (9 critères de base) et d'amener les hommes à s'impliquer dans les stratégies de promotion des droits des femmes et des filles notamment l'accroissement de la demande de services par les femmes en âge de procréer et de faciliter la prise de décision au sein des ménages en matière de SSR.

On vise à opérer de réels changements dans les valeurs et normes sociales qui déterminent les choix, les pratiques et les comportements des individus et des communautés. Le principe sous-jacent de la mise en œuvre de ce dispositif est que les valeurs qui soutiennent les conventions sociales ne peuvent changer dans une perspective de respect des droits si les hommes détenteurs des pouvoirs (social, économique, politique) sont en marge des actions. Des modules de formation ont été élaborés pour un renforcement des capacités des membres des écoles, les membres ont été formés sur les techniques d'animations sur la SR, des outils de collecte de données ont été élaborés et sont utilisés.

L'Ecole (*pugsidba suuli* en mooré) visitée dans le village de Roumba (3.555 habitants), compte 12 « maris modèles » dont les âges varient de 36 à 68 ans. Il s'agit donc d'hommes d'un âge moyen élevé. Huit (8) d'entre eux sont grands-pères. Ils ont été choisis par la population. Après avoir reçu une formation, ils ont commencé à faire des causeries sur la CPN, l'accouchement, la CPON et la PF. Ce sont surtout les femmes qui viennent à ces causeries. Les familles sont également visitées à leur domicile. Parmi les 12 maris, qui ont de 2 à 29 enfants au total (certains sont polygames), se trouve un imam du village, le président d'une Cellule Catholique de Base d'un des quartiers et un fils d'un des chefs du village.

L'action des « maris modèles » s'appuie sur les problèmes identifiés dans les CSPS de rattachement (à Poullalé qui couvre une population de 12.000 personnes environ). Le CSPS a également été visité.

Cette approche novatrice est appréciée aussi bien par les maris modèles que par les agents de santé rencontrés sur le terrain. Le choix des districts sanitaires et des CSPS ayant les indicateurs de santé les plus faibles (dans le domaine de la santé maternelle) a été fait en collaboration avec le partenaire d'exécution (Mwangaza Action), de même les critères de choix des maris modèles ont été partagés et validés par les communautés en assemblée villageoise.

Les photos ci-dessous ont été prises lors de la visite dans les villages de Roumba, où se situe l'Ecole des Maris avec laquelle l'équipe d'évaluation s'est entretenue, et de Poullalé où est localisé le Centre de Santé et de Promotion Sociale qui collabore à l'initiative et où les femmes qui utilisent les services de soins de SR se rendent.

**Méthodes participatives communautaires innovantes (SR) : Ecole des Maris du village de Roumba, commune de Pissila (Centre-Nord) – décembre 2014**

Participants à l'entretien de groupe (« maris modèles ») de l'Ecole des maris du village de Roumba



Habitat et environnement des villages la commune rurale de Pissila ; décembre 2014



CSPS de Poullalé, commune de Pissila ; décembre 2014



Salle de la Maternité du CSPS de Poullalé, commune de Pissila ; décembre 2014.



## Annexe 8 : Termes de références de l'évaluation

### TERMES DE REFERENCE POUR L'ÉVALUATION FINALE DU 7<sup>ème</sup> PROGRAMME DE COOPERATION BURKINA/UNFPA 2011-2015

#### Introduction

Le Fonds des Nations Unies pour la Population est une organisation internationale de développement qui offre son appui pour utiliser les données de population dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté pour faire en sorte que toutes les grossesses soient désirées, que tous les accouchements soient sans danger, que tous les jeunes soient protégés du VIH et du sida et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

La coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Fonds des Nations Unies pour la Population au cours de la période 2011-2015 s'est organisée autour du 7<sup>ème</sup> programme couvrant trois composantes : santé de la reproduction, population et développement et égalité de genre.

La composante population et développement vise la disponibilité de données sociodémographiques fiables pour une meilleure prise en compte des questions de population dans les politiques et programmes de développement et pour le suivi adéquat de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et du PA/CIPD. Quant à la composante santé de la reproduction, elle vise l'amélioration de l'accès des populations, en particulier les plus vulnérables, aux soins et services de SR de qualité, y compris la planification familiale et la prévention du VIH/SIDA. Au niveau de la composante égalité de genre, le but est de renforcer l'équité et l'égalité de genre à travers (i) la mise en place d'un cadre juridique favorable à la promotion des droits des femmes et des filles; (ii) l'abandon de l'excision et de toutes formes de violences faites aux femmes et aux filles (iii) le renforcement des capacités des organisations qui luttent pour la promotion des droits des femmes et des filles.

Ce programme de coopération est à sa phase finale d'exécution et comme dans tout dispositif normal de la gestion d'un programme, une évaluation finale s'impose. Cette évaluation permettra de fournir au Gouvernement du Burkina Faso, à l'UNFPA, aux décideurs et aux autres partenaires de développement des connaissances sur ce qui a fonctionné, les raisons de ce fonctionnement et les circonstances.

#### 1. Contexte

Le septième programme de coopération 2011-2015 a été développé sous le leadership du Gouvernement selon une approche participative. Le document du CPAP (Plan d'action du programme pays), signé en mars 2011 entre le Gouvernement du Burkina Faso et UNFPA était organisé autour de trois composantes (santé de la reproduction, population et développement et égalité de genre) et visait l'atteinte de sept produits. Il a été révisé au cours de sa deuxième année de sa mise en œuvre pour un meilleur alignement avec le Plan Stratégique révisé 2008-2013 de l'UNFPA, recentré sur la satisfaction des besoins des femmes et des jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive. Les neuf produits de ce CPAP révisé contribuent à l'atteinte de sept (7) effets du Plan Stratégique révisé 2008-2013 de l'UNFPA qui sont en lien avec les priorités de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) et du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2011-2015.

Le programme a été élaboré dans un contexte marqué par de nombreux défis. En effet, selon le recensement général de la population et de l'habitation de 2006, la population du Burkina Faso était de 14 017 262 habitants dont 51,7% de femmes. Cette population est majoritairement jeune dans la mesure où 31,4% est âgée de 10 à 24 ans, 46,4 % a moins de 15 ans, et 33% a un âge compris entre 15 et 35 ans. Les femmes en âge de procréer se chiffraient à 3 302 636 représentant 45,6% de l'ensemble des femmes. Quant aux adolescents de 10-19 ans, ils représentaient 23% de la population totale. La population du pays vit en majorité en milieu rural (77%). En outre, le pays fait partie des plus pauvres du monde avec un PIB de 430 dollars us. L'un des défis auquel le pays fait face est sa croissance démographique avec un taux de croissance annuel moyen estimé à 3,1% par an entre 1996 et 2006. Dans ce contexte de forte croissance démographique, on note un taux de mortalité maternelle qui fait partie des plus élevés du monde est estimé (341 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) selon les

résultats de l'enquête démographique et de santé de 2010. La prévalence contraceptive pour les méthodes modernes est estimée à 21,9% (CAP 2012).

Plusieurs documents de politiques, stratégies et programmes en rapport avec les questions de santé de la reproduction, population et développement et genre ont été adoptés au Burkina Faso en vue d'améliorer la santé des populations. Au nombre de ces documents, nous avons le Plan Stratégique de Sécurisation des Produits Contraceptifs 2009-2015 ; le Plan d'Accélération de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale au Burkina Faso (Feuille de Route), 2006-2015 ; la Politique Nationale Genre 2009-2019 et la Politique Nationale de Population 2010-2030. En outre, pour répondre aux défis de développement, le Gouvernement a élaboré la note conceptuelle de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2011-2015 qui capitalise les acquis du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et qui a servi de base pour le développement du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement.

Durant la mise en œuvre du programme, le Fonds des Nations Unies pour la Population au Burkina Faso a travaillé avec plusieurs partenaires de mise en œuvre pour les trois composantes du programme (santé de la reproduction, population et développement et égalité de genre). Dans le cadre du suivi et l'évaluation, des revues annuelles ont été effectuées durant la mise en œuvre du programme. En outre, les partenaires de mise en œuvre ont rendu compte des résultats obtenus au moyen d'outils de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre du programme de coopération à savoir le rapport de progrès des PTA, le rapport annuel de progrès des produits (SPR), le rapport de visite de terrain, le FACE, le rapport annuel du programme, la base de données, les rapports financiers, l'outil de planification et de suivi du CPAP et les rapports des études, enquêtes et évaluations.

## 2. Objectifs et champ d'évaluation

L'évaluation finale du programme 2011-2015 portera sur les effets et les produits des trois composantes du 7<sup>ème</sup> programme définis dans le CPAP 2011- 2015 et visera les objectifs suivants :

- fournir à UNFPA et aux parties prenantes du programme, une appréciation indépendante de la performance du 7<sup>ème</sup> programme de coopération entre le Burkina Faso et l'UNFPA;
- analyser le positionnement stratégique de l'UNFPA dans le contexte national ;
- faire le point sur les acquis, les forces et faiblesses du programme et à compiler les enseignements tirés de l'exécution du programme en vue d'améliorer les programmes de coopération futurs entre le Burkina Faso et l'UNFPA.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Analyser le positionnement stratégique du programme de l'UNFPA en vue d'apporter une valeur ajoutée aux politiques de développement nationales
- Apprécier la pertinence et la cohérence continue du cadre des résultats et ressources du CPAP avec les objectifs prioritaires du Document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et conformément au mandat de l'UNFPA (Plan stratégique de l'UNFPA, OMD et Programme d'Actions de la CIPD) ;
- Evaluer le niveau de réalisation des différents produits des deux clusters et leur contribution aux Effets directs du Programme, aux Effets UNDAF et aux Objectifs prioritaires de développement national ciblés ;
- Apprécier dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont permis de rentabiliser au mieux les ressources (humaines, financières et matérielles) investies pour la réalisation des résultats ;
- Evaluer les impacts potentiels ou avérés, prévus ou inattendus à la fois négatifs et positifs sur les groupes cibles du programme ;
- Déterminer dans quelle mesure les stratégies du programme ont contribué à renforcer les capacités et l'appropriation nationales pour la pérennité des interventions et la durabilité des résultats ;
- Evaluer les capacités institutionnelles pour soutenir la mise en œuvre et la réalisation des résultats, en particulier les points forts et les faiblesses de la coordination du programme, du système de suivi et évaluation et des modalités d'exécution du programme ;
- Identifier les principales leçons apprises et bonnes pratiques tirées à la fois du processus et des résultats et formuler des recommandations pertinentes pouvant permettre de fournir des orientations stratégiques et opérationnelles pour la formulation du prochain programme de coopération entre le Burkina Faso et l'UNFPA.

### 3. Questions et critères d'évaluation

Cette évaluation finale du 7<sup>ème</sup> programme de coopération entre le Burkina Faso et l'UNFPA portera sur un certain nombre de questions d'évaluation couvrant les critères suivants :

#### **Pertinence**

- Dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils adaptés aux besoins prioritaires des cibles du programme (institutions et populations) identifiés dans la SCADD et l'UNDAF ?
- Dans quelle mesure le cadre de résultats du programme répond-il à une logique d'intervention cohérente permettant de contribuer aux objectifs stratégiques de développement ?

#### **Efficacité**

- Dans quelle mesure les résultats prévus par le programme de pays de l'UNFPA Burkina Faso ont-ils été ou sont-ils en passe d'être atteints ?

#### **Efficiences**

- Dans quelle mesure les ressources humaines, financières et administratives mobilisées dans le cadre du programme ont-elles été converties en résultats ?

#### **Pérennité et durabilité**

- Dans quelle mesure les effets des activités appuyées par l'UNFPA Burkina Faso sont-ils susceptibles de durer après la fin des interventions ?

#### **Alignement stratégique**

- Dans quelle mesure le programme de pays de l'UNFPA Burkina Faso correspond-il (i) aux priorités exprimées par le Fonds dans son plan stratégique (2008-2011) et (ii) au cadre stratégique du système des Nations Unies ?

#### **Capacité de réponse**

- Dans quelle mesure le bureau de l'UNFPA Burkina Faso a-t-il été capable de répondre aux changements intervenus dans le contexte national durant la période de mise en œuvre du programme ?

#### **Valeur ajoutée**

- Dans quelle mesure le programme de l'UNFPA Burkina Faso a-t-il contribué à l'obtention de résultats additionnels à ceux produits par le gouvernement du Burkina Faso et les autres partenaires de développement ?

#### **Cadre institutionnel de gestion et Système de suivi et évaluation du programme**

- Dans quelle mesure le dispositif institutionnel de coordination dans la mise en œuvre des activités du programme a-t-il contribué à l'atteinte des résultats ?
- Dans quelle mesure le système de suivi et d'évaluation a-t-il contribué à la prise de décision dans le cadre de l'exécution du programme ?

### 4. Approches méthodologique

L'évaluation du 7<sup>ème</sup> programme sera effectuée de façon participative impliquant toutes les parties prenantes et à tous les niveaux, y compris les partenaires d'exécution et les bénéficiaires directs. Il s'agit notamment des différents ministères, des Organisations de la Société Civile, des agences du système des Nations Unies (SNU), des ONG, des services publics décentralisés ainsi que des bénéficiaires directs des interventions du programme. L'évaluation se fera à travers plusieurs méthodes dont la revue documentaire, les entretiens individuels et de groupes ainsi que les focus group. Des visites de terrain sur les sites d'intervention permettront d'apporter des informations complémentaires sur le programme.

L'équipe d'évaluation veillera à la triangulation des sources de données, aux outils et méthodes de collecte des données (revue documentaire, entretiens individuels et de groupes, focus group et observation directe) pour s'assurer de la qualité des données recueillies. Des entretiens avec les partenaires de mise en œuvre du programme permettront également de s'assurer de la qualité des données.

Dans le cadre de la collecte des données, l'échantillonnage devra être fait à deux niveaux : d'abord la sélection des sites basée sur un **choix raisonné** pour déterminer les régions et localités suivant l'intensité des interventions et les caractéristiques des localités pour faire représenter toutes les diversités (Groupes



vulnérables, différentes catégories socioéconomiques), ensuite le choix des structures et autres catégories d'informateurs à interroger suivant le domaine d'intervention du programme (SR, Genre, P&D). Le tableau ci-dessous donne les principaux groupes cibles et type de technique de recueil des données.

**Tableau 1 : Principaux groupes cibles et type de technique de recueil des données**

Technique de recueil des données	Groupes cibles
Entretiens individuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant ;</li> <li>- Représentante Assistante ;</li> <li>- Personnel des Opérations ;</li> <li>- Chargés de Programmes ;</li> <li>- Assistants au Programme ;</li> <li>- Représentant de la coordination nationale du programme ;</li> <li>- Leaders communautaires/opinion</li> </ul>
Interview des informateurs clés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décideurs : Ministres (Economie et Finance, Santé, Promotion de la Femme et du Genre, Action Sociale et de la Solidarité Nationale) ;</li> <li>- Parlementaires ;</li> <li>- Responsables des groupes thématiques ;</li> <li>- Partenaires de mise en œuvre (Gouvernement et ONGs) ;</li> <li>- Chef de file des produits ;</li> <li>- Les agences du SNU.</li> </ul>
Focus groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupements féminins ;</li> <li>- leaders religieux ;</li> <li>- Autorités sanitaires locales (région et district) ;</li> <li>- prestataires de services de santé;</li> <li>- points focaux ;</li> <li>- responsables centres jeunes ;</li> <li>- cadres des structures étatiques,</li> <li>- Bénéficiaires ultimes (Femmes, Jeunes garçons et filles, personnes âgées, ...).</li> </ul>

## 5. Etapes de l'évaluation

L'évaluation va être structurée en trois phases : phase de démarrage, phase de terrain et la phase de rédaction du rapport final.

### **Phase de démarrage :**

Cette phase comportera une revue documentaire sur la base des documents pertinents relatifs au programme durant sa mise en œuvre; une cartographie des parties prenantes du programme notamment les différents ministères, les Organisations de la Société Civile, les ONG, les services publics décentralisés ainsi que des bénéficiaires directs des interventions du programme. C'est également le moment de définir la stratégie de collecte et d'analyse de données pour la phase de terrain, de finaliser la liste des questions d'évaluation et proposer un calendrier clair de l'évaluation. La phase de démarrage se conclura avec **la production d'un rapport de démarrage.**

### **Phase de terrain :**

Au cours de cette phase qui durera environ trois semaines, l'équipe d'évaluation collectera et analysera les données nécessaires à l'évaluation en vue de répondre aux questions d'évaluation finalisées lors de la phase de démarrage. A l'issue de la phase de terrain, une réunion de restitution permettra à l'équipe d'évaluation de fournir au bureau pays et au comité de pilotage les premiers constats et les recommandations provisoires de l'évaluation.

### **Phase de rédaction du rapport final :**

L'équipe d'évaluation préparera un premier rapport final provisoire de l'évaluation en prenant en compte les premiers constats et les recommandations provisoires de l'évaluation faites par le Bureau de Pays. Ce premier rapport provisoire sera soumis au groupe de référence pour commentaires. Il sera aussi consolidé par le gestionnaire de l'évaluation pour permettre à l'équipe d'évaluation de produire un deuxième rapport final provisoire. Le deuxième rapport final provisoire devra être présenté par le chef de l'équipe d'évaluation au cours d'un séminaire auquel participeront le Bureau UNFPA du Burkina Faso, les partenaires gouvernementaux de l'UNFPA ainsi que les représentants de la société civile et du SNU. La prise en compte des commentaires émis lors de ce séminaire permettront d'avoir le rapport final d'évaluation.

## 6. Résultats attendus

Les documents suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation:

- Un rapport de démarrage comprenant notamment la cartographie des parties prenantes du programme ; la matrice d'évaluation (incluant les questions d'évaluation) ; la description de l'approche méthodologique retenue pour la mission de terrain et le plan de collecte des données de terrain;
- Une présentation (Power Point) des principaux constats et des recommandations provisoires de l'évaluation à l'issue de la phase de terrain au Bureau de pays;
- Un premier rapport d'évaluation final provisoire suivi d'un second prenant en compte les commentaires du groupe de référence ainsi que ceux du gestionnaire de l'évaluation;
- Une présentation (Power Point) des résultats de l'évaluation pour le séminaire de dissémination ;
- Un rapport final de l'évaluation (**maximum 70 pages y compris les annexes**) prenant en compte les commentaires émis lors du séminaire de dissémination.

L'ensemble des documents seront rédigés **en français**.

## 7. Plan de travail

Le tableau 2 présente les grandes lignes du calendrier d'exécution de l'évaluation du 7<sup>ème</sup> programme de coopération entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'UNFPA. De ce calendrier, il ressort que l'évaluation proprement dite du programme démarre au mois de juin et s'achève au mois de septembre, soit une durée moyenne de trois mois.

Le tableau se trouvant en annexe (tableau du point VIII) décrit de façon plus détaillée, les étapes de d'exécution de l'évaluation.

**Tableau 2 : Grandes lignes du calendrier d'exécution**

<b>Etapes/produits de l'évaluation</b>	<b>Date</b>
1. Rédactions des termes de références provisoires	Avril 2014
2. Mission préparatoire	Mai 2014
3. Finalisation des termes de références et recrutement des consultants	Mai 2014
4. Phase de démarrage – Soumission du rapport de démarrage	Juin 2014
5. Phase de terrain	Juin-Juillet 2014
6. Rédaction du rapport d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Premier rapport provisoire</li> <li>• Deuxième rapport provisoire</li> <li>• Séminaire de dissémination</li> <li>• Rapport final</li> </ul>	Août –Septembre

## 8. Composition et profil de l'équipe d'évaluateur

L'évaluation sera conduite par une équipe de consultants composée d'un (1) consultant international, chef d'équipe et de deux (02) consultants nationaux. La composition et le profil de l'équipe d'évaluation devra permettre de couvrir de façon complémentaire les champs d'action du programme.

**Le chef d'équipe** assumera la responsabilité globale du processus d'évaluation jusqu'à la production du rapport final. Il dirigera et coordonnera les travaux de l'équipe et sera le garant de la qualité des différents produits de l'évaluation. Le chef d'équipe doit avoir une très bonne maîtrise des méthodes d'évaluation et une expérience avérée en ce qui concerne la recherche en science sociale notamment dans le domaine de l'évaluation. Une

bonne capacité d'analyse et de synthèse est essentielle. Une connaissance des procédures de l'UNFPA ou des Nations Unies serait un atout. Il doit non seulement avoir une bonne connaissance du contexte national mais aussi avoir un très bon niveau en français et en anglais.

**Un(e) consultant(e) national(e)** qui fournira à l'équipe d'évaluation l'expertise requise en matière de **santé reproductive et maternelle** y compris la planification familiale, les soins obstétricaux et néonataux d'urgence, **la santé sexuelle et reproductive des jeunes**. Le/la consultant(e) en santé de la reproduction contribuera à la rédaction du rapport de démarrage (caractérisation du contexte national, affinement des questions et de la matrice d'évaluation pour la composante santé de la reproduction). Il/elle participera aux travaux de collecte et d'analyse de données lors de la phase de démarrage (analyse documentaire) et de la phase de terrain (entretiens et focus group). Il/elle contribuera à la rédaction du rapport final de l'évaluation (en particulier pour les parties relatives aux constats, aux conclusions et aux recommandations). Par ailleurs, le consultant national spécialiste en santé de la reproduction doit également avoir des connaissances avérées dans le domaine du genre. Il doit aussi avoir une bonne connaissance du contexte national et avoir un très bon niveau en français et en anglais.

Un(e) **consultant(e) national(e)** qui sera chargé des questions de **Genre, population et développement (P&D)** y compris les recensements, la gouvernance démocratique, la dynamique de la population, le processus des réformes politiques, **les politique et programmes en matière de jeunes**, les capacités nationales et locales de développement ainsi que le système statistique national. Le/la consultant(e) en P&D contribuera à la rédaction du rapport de démarrage (caractérisation du contexte national, affinement des questions et de la matrice d'évaluation pour la composante population et développement). Il/elle participera aux travaux de collecte et d'analyse de données lors de la phase de démarrage (analyse documentaire) et de la phase de terrain (entretiens et groupes focaux). Il/elle contribuera à la rédaction du rapport final de l'évaluation (en particulier pour les parties relatives aux constats, aux conclusions et aux recommandations). Ainsi, le consultant national spécialiste en population et développement doit avoir des connaissances avérées dans le domaine du genre et avoir non seulement une bonne connaissance du contexte national mais aussi avoir un très bon niveau en français et en anglais.

Durant l'évaluation, l'équipe d'évaluation devrait respecter les normes et standards du groupe d'évaluation des Nations Unies. Les membres de l'équipe d'évaluation doivent adhérer au code d'Éthique pour la conduite des évaluations des Nations Unies. Ils doivent par conséquent signer en priorité le code de conduite avant de s'engager dans l'exercice d'évaluation.

## 9. Qualification de l'équipe d'évaluation

### a. Consultant international (chef d'équipe)

- Justifier un bon niveau académique avec au moins un diplôme universitaire supérieur en sciences sociales ou équivalent (sciences politiques, administration publique, études en développement, sciences économiques, sociologie ou des sciences sociales similaires) ;
- Un minimum de 10 ans d'expérience en matière de recherches et d'évaluation des programmes de coopération ;
- Une bonne compréhension et connaissance du Système des Nations Unies et de ses outils de programmation conjointe ;
- Une bonne connaissance du Burkina Faso et de sa stratégie de développement ;
- Une expérience dans le domaine du genre et de l'approche basée sur les droits humains ;
- Une expérience dans la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
- Une bonne connaissance et expérience dans le domaine des OMD ;
- Excellente capacité de rédaction et de communication en français et en anglais ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, World, Excel et Powerpoint) ;
- Etre capable de travailler en équipe.

### b. Consultant(e) national(e) spécialiste en santé reproductive et maternelle

- Justifier un bon niveau académique avec au minimum un diplôme universitaire supérieur pertinent dans les domaines d'expertise souhaités tels que la santé publique ou les autres sciences sociales (démographie, sociologie et disciplines connexes) ;
- Spécialisation en santé publique ;
- Connaissances en matière de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU), la planification familiale, les ressources humaines dans le secteur de la santé et la Santé de la reproduction des adolescents et jeunes;
- Expérience significative de la conduite d'évaluations dans le domaine du développement pour le compte d'agences des Nations Unies ou d'autres organisations internationales ;
- Expériences dans le domaine du genre et des violences basées sur le genre ;
- Excellente capacité de rédaction et de communication en français et en anglais ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, World, Excel et Powerpoint) ;
- Etre capable de travailler en équipe.

### c. consultant(e) national(e) spécialiste en Genre, Population et Développement

- Justifier un bon niveau académique avec au minimum un diplôme universitaire supérieur pertinent dans les domaines d'expertise souhaités tels que la santé publique ou les autres sciences sociales (démographie, sociologie et disciplines connexes) ;
- Expérience significative de la conduite d'évaluations dans le domaine de population et développement, genre, politique de jeunesse, pour le compte d'agences des Nations Unies ou d'autres organisations internationales ;
- Bonne connaissance des systèmes de suivi et d'évaluation de programmes ;
- Bonnes compétences en analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives ;
- Expériences dans le domaine du genre et des violences basées sur le genre ;
- Excellente capacité de rédaction et de communication en français et en anglais ;
- Avoir une excellente capacité de présentation avec une bonne maîtrise des outils informatiques (Internet, World, Excel et Powerpoint) ;
- Etre capable de travailler en équipe.

## 10. Gestion et conduite de l'évaluation

La conduite et la gestion de l'évaluation seront assurées par le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe d'évaluation et le groupe de référence de l'évaluation.

**Le gestionnaire de l'évaluation** est le Chargé de Suivi Évaluation du Bureau Pays de l'UNFPA. Il est non seulement chargé d'accompagner l'équipe d'évaluation dans la conception de l'évaluation mais aussi de fournir un feedback aux membres pour assurer la qualité du rapport d'évaluation. Il sera appuyé par le conseiller régional de suivi Evaluation basé au Bureau Régional de Dakar.

**Le groupe de référence** est constitué de deux comités de pilotage. Ces deux comités de pilotage sont mis en place afin d'assurer la gestion de l'organisation de cette opération ainsi que le suivi du chronogramme et l'appui nécessaire aux consultants qui seront recrutés dans le cadre de la réalisation de l'évaluation du 7ème programme de coopération entre le Burkina Faso et l'UNFPA.

Le premier comité de pilotage qui est élargi à l'ensemble des responsables des groupes de travail et de la coordination nationale du programme aura pour principales tâches de :

- valider les termes de références produits;
- fournir à l'équipe d'évaluation les informations et les documents pertinents sur le programme ;
- faciliter l'accès à l'information lors de la phase terrain de l'évaluation
- valider les rapports produits par l'équipe d'évaluation ;
- assurer la qualité des rapports par l'équipe d'évaluation à travers des conseils pratiques et des commentaires ;
- faire des recommandations pertinentes pour la conception et la mise en œuvre du prochain programme

La réalisation effective de l'opération nécessite la gestion de tâches spécifiques qui seront gérées par un comité de pilotage plus restreint de **10 membres** ayant la charge de :

- recruter les consultants ;
- Briefer les consultants sur les normes et standards de l'évaluation ;
- Gérer la logistique (budgets; travail sur le terrain; équipement et fournitures) ;
- Mettre à la disposition des consultants la documentation nécessaire ;
- Assurer la facilitation de l'accès aux structures identifiées pour faire l'objet d'investigations spécifiques ;
- Assurer le suivi régulier du travail des consultants jusqu'à la soumission du rapport final ;
- Diffuser le rapport final de l'évaluation auprès des partenaires.

## 11. Bibliographie

Les principales sources de données sont les suivantes :

- Les documents de base du programme (UNDAF 2011-2015, CPAP 2011-2015) ;
- Plans de travail annuels (2011, 2012, 2013, 2014) ;
- Le document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable ;
- Plan Stratégique de Sécurisation des Produits Contraceptifs 2009-2015 ;
- Plan d'Accélération de Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale au Burkina Faso (Feuille de Route), 2006-2015 ;
- Politique nationale genre 2009-2019 ;
- Politique nationale de population 2010-2030
- Le manuel de procédures, Administratives, Financières et Comptables ;
- Le plan Stratégique de Suivi et Evaluation 2011-2015 ;
- Rapport à mi-parcours du 7<sup>ème</sup> programme de coopération Burkina Faso/UNFPA 2011-2015 ;
- Rapport d'évaluation du 6<sup>ème</sup> programme de coopération UNFPA-Burkina Faso 2006-2010 ;
- Les rapports annuels du programme ;
- Les rapports d'évaluation annuelle de l'UNDAF ;
- Les statistiques sanitaires ;
- Les rapports du RGPH et de l'EDS ;
- Le rapport de l'enquête SONU ;
- Le rapport de l'enquête CAP ;
- Le rapport de l'étude sur les besoins des centres d'écoute ou espace de rencontre des adolescent(e)s et des jeunes au Burkina Faso ;
- Les rapports d'Audit ;
- Le Plan Stratégique révisé de l'UNFPA 2008 – 2013 ;
- Le Business Plan 2012 – 2013 de l'UNFPA.

## Annexes

### I-Liste des partenaires de mise en œuvre

#### Domaine de Population et Développement

- Direction Générale de la Coopération ;
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
- Institut Supérieur des Sciences de la Population ;
- Direction Générale de l'Aménagement du territoire et de l'Appui à la Décentralisation ;
- Directions Régionales de l'Economie et de la Planification ;
- Direction des Etudes de tous les ministères ;
- Conseils régionaux ;
- Réseau des Organisations Islamiques en Population et Développement ;
- Réseau Burkinabé des Parlementaires en Population et Développement ;

- Réseau des ONG et Organisations à Base Communautaire en Population et Développement ;
- Association Burkinabé des Démographes ;
- Réseau Africain Jeune Santé et développement du Burkina Faso ;
- Conseil National pour les Secours d'Urgences et la Réhabilitation ;
- Equilibre et Population ;
- Conseil National de la Jeunesse.

### **Domaine de Santé de la Reproduction**

- Direction Générale de la Santé ;
- Direction de la Santé de la Famille ;
- Direction de la promotion de la Santé ;
- Programme d'Appui au Développement Sanitaire ;
- Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte contre le SIDA et des Infections Sexuellement Transmissibles ;
- Marie Stopes International ;
- Family Care International ;
- Plan Burkina Faso ;
- Population Media Center ;
- Programme de Marketing social et de Communication ;
- Association Burkinabé pour le Bien Etre Familial ;
- Mwazanga Action.

### **Domaine du Genre**

- Ministère de la Promotion de la femme et du Genre ;
- Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre ;
- Secrétariat Permanent du Conseil National de la Lutte contre la Pratique de l'Excision.

## **II-Autres parties prenantes**

### **Domaine de Population et Développement**

- Africsanté ;
- GIZ ;
- Population Council ;

### **Domaine de Santé de la Reproduction**

- Association pour l'Enfance et la Santé au Burkina Faso (AES) ;
- Association Espoir pour Demain (AED) ;
- Centre d'Information, de Conseil et de Documentation sur le Sida et la Tuberculose (CICDOC) ;
- Appui Moral, Matériel et Intellectuel à l'Enfance (AMMIE) ;
- SosSahel International–Burkina Faso ;
- Association African Solidarité (AAS) ;
- Handicap International ;
- Conseil Burkinabé des Organisations de Développement Communautaire (BURCASO)

### **Domaine du Genre**

- Chaire genre de l'université de Ouagadougou ;
- Association d'éveil et d'appui pugsada ;
- Coalition burkinabé pour les droits de la femme ;
- Groupe d'appui en santé et communication pour le développement ;
- Oxfam Québec ;
- Association Développement, paix et secours sans frontière ;
- Association des femmes juristes du Burkina Faso.

## **III-Code d'éthique pour la conduite des évaluations de l'UNEG/UNFPA**

Les évaluations des activités appuyées par l'UNFPA ont besoin d'être indépendantes, impartiales et rigoureuses. Chaque évaluation doit clairement contribuer à l'apprentissage et la reddition de comptes. Ainsi les évaluateurs doivent faire preuve d'intégrité personnelle et professionnelle et être guidés par la convenance dans la conduite de leurs missions.

L'équipe d'évaluation / évaluateurs:

- Pour éviter les conflits d'intérêts et de pressions induites, les évaluateurs doivent être indépendants, ce qui implique que les membres d'une équipe d'évaluation ne doivent pas avoir été directement responsables de la politique / programmation, la conception ou la gestion globale de l'objet de l'évaluation, ni s'attendre à y être associés dans un proche avenir (n'avoir pas déposé une candidature pour un poste dans le cadre de la mise en œuvre du programme). Les évaluateurs ne doivent avoir aucun intérêt direct et doivent avoir la pleine liberté de mener leur travail d'évaluation de manière impartiale, sans effets négatifs potentiels sur le développement de leur carrière. Ils doivent être capables d'exprimer leur opinion de manière libre.
- Les évaluateurs doivent protéger l'anonymat et la confidentialité des informateurs individuels. Ils devraient fournir un préavis maximal, minimiser les contraintes de temps, avoir un respect envers les gens et leur droit de ne pas s'engager. Les évaluateurs doivent respecter le droit des gens à fournir des informations en toute confiance, et doivent veiller à ce que les informations sensibles ne puissent pas être remontées à la source. Les évaluateurs ne devraient pas évaluer les individus, et doivent équilibrer l'évaluation des fonctions de gestion au regard de ce principe général.
- Les évaluations peuvent parfois faire découvrir des preuves d'actes répréhensibles. De tels cas doivent être signalés discrètement à l'organe compétent de gestion l'évaluation.
- Les évaluateurs devraient être sensibles aux croyances, aux us et coutumes et agir avec intégrité et honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être sensibles et tenir compte des questions relatives à la discrimination et à l'égalité des sexes. Ils devraient éviter d'offenser la dignité et le respect de soi des personnes avec lesquelles ils entrent en contact dans le cadre de l'évaluation. Sachant que l'évaluation pourrait affecter négativement les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent procéder à l'évaluation et communiquer son objectif et les résultats d'une manière qui respecte clairement «la dignité et l'estime de soi » les parties prenantes.
- Les évaluateurs sont responsables de la clarté, de la précision et de l'équité dans la rédaction et/ou la présentation orale des limites de l'étude, des résultats fondés sur des preuves, des conclusions et recommandations.

Pour plus de détails sur l'éthique et l'indépendance de l'évaluation, se référer aux lignes directrices et les normes d'éthique pour l'évaluation dans le système des Nations Unies de l'UNEG :

<http://www.unevaluation.org/search/index.jsp?q=UNEG+Ethical+Guidelines>

[http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc\\_id=21](http://www.unevaluation.org/papersandpubs/documentdetail.jsp?doc_id=21)

#### IV-Structures des rapports

- Structure du rapport de démarrage

##### Page de couverture

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE PAYS BURKINA FASO  
 2011-2015  
*Rapport provisoire*  
 Date .....

##### Deuxième page

Carte du Burkina Faso (demi-page)	
Tableau (demi-page)	
Equipe d'évaluation	
Titre /Position dans l'équipe d'évaluation	Nom et Prénom (s)

##### Troisième page

##### Table des matières

Chapitre	Titre	Nombre de page
<b>Chapitre 1</b>	<b>Introduction</b>	<b>1-2 pages</b>
1.1	Objectifs de l'évaluation	
1.2	Champ de l'évaluation	
1.3	But du rapport de démarrage	
<b>Chapitre 2</b>	<b>Contexte du pays</b>	<b>4-6 pages</b>
2.1	Défis de développement et stratégies nationales	
2.2	Rôle de l'aide extérieure	
<b>Chapitre 3</b>	<b>Programme et réponse stratégique de l'UNFPA</b>	<b>5-7 pages</b>
3.1	Réponse stratégique de l'UNFPA	
3.2	Réponse de l'UNFPA à travers le programme de pays	
3.2.1	Le programme de pays	
3.2.2	Structure financière du programme en cours	
<b>Chapitre 4</b>	<b>Approches méthodologique de l'évaluation</b>	<b>7-10 pages</b>
4.1	Critères et questions d'évaluation	
4.2	Méthodes de collecte et d'analyse des données	
4.3	Cartographie et échantillonnage des parties prenantes	
4.4	Evaluabilité, contraintes et limites	
<b>Chapitre 5</b>	<b>Processus d'évaluation</b>	<b>3-5 pages</b>
5.1	Présentation du processus	
5.2	Composition de l'équipe d'évaluation et distribution des tâches	
5.3	Besoins en ressources et soutien logistique	
5.4	Plan de travail	
		<b>20-30 pages</b>
Annexes	Termes de références, etc.	

##### Page suivante

- a. Liste des abréviations et acronyme ;
- b. Liste des tableaux ;
- c. Liste des graphiques ;

##### Page suivante

Tableau synoptique des principaux indicateurs du pays



- **Structure du rapport final**

**Page de couverture**

EVALUATION INDEPENDANTE DU PROGRAMME DE PAYS BURKINA FASO 2011-2015 <i>Rapport provisoire</i> Date .....
---

**Deuxième page**

Carte du Burkina Faso (demi-page)	
Tableau (demi-page)	
Equipe d'évaluation	
Titre /Position dans l'équipe d'évaluation	Nom et Prénom (s)

**Troisième page**

Remerciements

**Quatrième page**

Table des matières

Chapitre	Titre	Nombre de page
<b>Résumé Exécutif</b>		<b>3-4 pages</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>Introduction</b>	<b>5-7 pages</b>
1.1	Objectifs de l'évaluation	
1.2	Champ de l'évaluation	
1.4	Approches méthodologique et processus de l'évaluation	
<b>Chapitre 2</b>	<b>Contexte du pays</b>	<b>5-6 pages</b>
2.1	Défis de développement et stratégies nationales	
2.2	Rôle de l'aide extérieure	
<b>Chapitre 3</b>	<b>Programme et réponse stratégique de l'UNFPA/Systèmes des Nations Unies</b>	<b>5-7 pages</b>
3.1	Réponse stratégique de l'UNFPA/Systèmes des Nations Unies	
3.2	Réponse de l'UNFPA à travers le programme de pays	
3.2.1	Bref description du 6 <sup>ème</sup> programme, objectifs et résultats atteints	
3.2.2	Description du 7 <sup>ème</sup> programme de pays	
3.2.3	Structure financière du programme en cours	
<b>Chapitre 4</b>	<b>Résultats : Réponse aux questions d'évaluation</b>	<b>25-35pages</b>
4.1	Réponse à la première question d'évaluation	
4.2	Réponse à la deuxième question d'évaluation	
4.3	Réponse à la troisième question d'évaluation	
4.4	.....	
<b>Chapitre 5</b>	<b>Conclusions</b>	<b>6 pages max</b>
5.1	Niveau stratégiques	
5.2	Niveau programmatiques	
<b>Chapitre 6</b>	<b>Recommandations</b>	<b>4-5 pages</b>
6.1	Recommandations	
		<b>50-70pages</b>
Annexes	Termes de références Liste des personnes/institutions rencontrées Liste des documents consultés Matrice d'évaluation	

**Cinquième page**

- d. Liste des abréviations et acronyme ;
- e. Liste des tableaux ;
- f. Liste des graphiques ;

**Sixième page**

Les principaux tableaux

**Septième page**

Structure du rapport d'évaluation du Programme pays

**Huitième page**

Tableau synoptique des principaux indicateurs du pays

**V- Management response**

<b>UNFPA</b>	<b>Country Program Evaluations (from-to): .....(name of the country)</b>
<b>Management response</b>	

*Note: The following management response lists the recommendations as they appear in the evaluation report. Please refer to the report for more details on each recommendation. Recommendations may be organized by clusters, e.g.: strategic recommendations and recommendations associated with the country program. Within each cluster; recommendations should be ranked by priority levels (**high, medium, low**).*

*Instructions for completing the management response:*

1. Boxes in white to be completed upon receiving the present request
2. Boxes in grey to be completed one year later.

Cluster 1: Strategic recommendations				
Recommendation #	To ..... (e.g Office of the Executive Director)		Priority level : high, medium, low	
Management response-Please provide your response to the above recommendation. Where recommendations (or parts of) are not accepted, please provide detailed justification. Where accepted, please indicate key actions for implementation: ..... ..... .....				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments

Recommendation #		To ..... (e.gCountryOffice)	Priority level.....	
Management response-Please provide your response to the above recommendation. Where recommendations (or parts of) are not accepted, please provide detailed justification. Where accepted, please indicate key actions for implementation: ..... ..... .....				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments

Cluster 2: Recommendations associated with the program				
Recommendation #		To .....	Priority level.....	
Management response-Please provide your response to the above recommendation. Where recommendations (or parts of) are not accepted, please provide detailed justification. Where accepted, please indicate key actions for implementation: ..... ..... .....				
Key action(s)	Deadline	Responsible unit(s)	Annual implementation status updates	
			Status (ongoing or completed)	Comments

## VI-Evaluation Quality Assessment Grid

**Title of Evaluation Report:**

**Name of Evaluation Manager:**

**Name of EQA Reviewer (if different to above):**

**Budget and time frame allocated for this evaluation:**

**Overall Assessment:** Note that the overall assessment must address, as a minimum, the following issues: scope of the evaluation; methodological design; findings and analysis; credibility of data; recommendations; conclusion; executive summary.

Quality Assessment criteria	Assessment Levels			
	Very Good	Good	Poor	Unsatisfactory
<p><b>1. Structure and Clarity of Reporting</b>  <i>To ensure report is user-friendly, comprehensive, logically structured and drafted in accordance with international standards.</i>            Checklist of minimum content and sequence required for structure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acronyms; ii) Executive Summary; iii) Introduction; iv) Methodology including Approach and Limitations; v) Context; vi) Findings/Analysis; vii) Conclusions; viii) Recommendations; ix) Transferable Lessons Learned (where applicable)</li> <li>Minimum requirements for Annexes: ToRs; Bibliography List of interviewees; Methodological instruments used.</li> </ul>	<p>Please insert <u>assessment level</u> followed by your main <u>comments</u></p>			
<p><b>2. Completeness and concision of the executive summary</b>  <i>To provide an overview of the evaluation, written as a stand-alone section and presenting main results of the evaluation.</i>            Structure (paragraph equates to half page max):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Purpose, including intended audience(s); ii) Objectives and Brief description of intervention (1 paragraph); iii) Methodology (1 paragraph); iv) Main Conclusions (1 paragraph); v) Recommendations (1 paragraph). Maximum length 3-4 pages</li> </ul>				
<p><b>3. Justification of the design and of the methodological approach</b>  <i>To provide a clear explanation of the following elements/tools</i>            Minimum content and sequence:            Explanation of methodological choice, including constraints and limit            Techniques and tools for data collection provided in a detailed manner;            Triangulation systematically applied throughout the evaluation;            Details of participatory stakeholders' consultation process are provided.            Details on how cross-cutting issues (vulnerable groups, youth, gender equality) were addressed in the design of the evaluation.</p>				
<p><b>4. Reliability of Data</b></p>				

<p><i>To clarify data collection processes and data quality</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources of qualitative and quantitative data have been identified;</li> <li>• Credibility of primary (e.g. interviews and focus groups) and secondary (e.g. reports) data established and limitations made explicit;</li> <li>• Disaggregated data by gender has been utilized where necessary.</li> </ul>	
<p><b>5. Soundness of the analysis and credibility of the findings</b>  <i>To ensure sound analysis and credible findings</i></p> <p><b>Findings</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Findings stem from rigorous data analysis;</li> <li>• Findings are substantiated by evidence;</li> <li>• Findings are presented in a clear manner</li> </ul> <p><b>Analysis</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpretations are based on carefully described assumptions;</li> <li>• Contextual factors are identified.</li> <li>• Cause and effect links between an intervention and its end results (including unintended results) are explained.</li> </ul>	
<p><b>6. Validity of the conclusions</b>  <i>To assess the validity of conclusions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclusions are based on credible findings;</li> <li>• Conclusions must convey evaluators' unbiased judgment of the intervention.</li> </ul>	
<p><b>7. Usefulness of the recommendations</b>  <i>To assess the usefulness and clarity of recommendations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommendations flow logically from conclusions;</li> <li>• Recommendations must be strategic, targeted and operationally-feasible;</li> <li>• Recommendations must take into account stakeholders' consultations whilst remaining impartial;</li> <li>• Recommendations should be presented in priority order</li> </ul>	
<p><b>8. Meeting Needs</b>  <i>To ensure that evaluation report responds to requirements (scope &amp; evaluation criteria and questions) stated in the ToR (ToR must be annexed to the report).</i>  <i>In the event that the ToR do not conform with commonly agreed quality standards, assess if evaluators have highlighted the deficiencies with the ToR.</i></p>	

Quality assessment criteria	Multiplying factor
1. Structure and clarity of reporting	2
2. Executive summary	2
3. Design and methodology	5
4. Reliability of data	5
5. Findings and analysis	50
6. Conclusions	12
7. Recommendations (12)	12
8. Meeting needs (12)	12
<b>Total</b>	10

Each EQA criterion has been associated with a weight (or a multiplying factor) which is proportionate to, and illustrates its relative importance as regards the overall quality of the report. **Criterion 5 (Findings and analysis)** is the most prominent of all eight criteria as good analysis and credible findings are considered the backbone of a good quality report.

### VII-Liste des projets atlas

Project	Description	Project Type
00032283	Projet parapluie	A101
00032390	Appui à la lutte contre la mortalité maternelle	R203
00046715	Renforcement des capacités du	A101
00077197	Renforcement de capacités techniques institutionnelles	G1
BFA5A102	Renforcement des capacités du	A1
BFA5G102	Fonds Commun Genre	U5
BFA6A101	Parapluie	A1
BFA6A102	Appui au programme	A1
BFA6A103	Renforcement de capacité du bu	A1
BFA6G102	Renforcement des capacités Genre	U5
BFA6G41B	Programme conjoint VEF	G4
BFA6P101	Disponibilité des données de p	P3
BFA6P102	CAPACITES D'UTILISATION DONNEE	P1
BFA6P103	Programme conjoint quatrième R	P3
BFA6P104	Programme conjoint analyse ins	P3
BFA6R11A	Projet lutte contre les fistules	U2
BFA6R11B	Plan de Sécurisation des Produits contraceptifs	U3
BFA6R11C	Réponses aux urgences Humanitaires	R1
BFA6R202	Disponibilité PMA SR	U2
BFA6R208	APPUI A LA PREVENTION VIH / SIDA	R4
BFA6R301	Communication en SR	R1
BFA7A11A	Coordination/Assistance au 7èm	A1
BFA7G11A	RENF CAP TECHN ET INSTITU PNG	G1
BFA7G11C	Renf capacité technique/Instit	U5
BFA7G42A	Lutte contre les violences ba	U5
BFA7P11A	Renforcement des capacités d'i	U1
BFA7P31A	Renforcement du système statistique	U7

BFA7R11A	PROMOTION COMPORTEMENT SAINS E	U3
BFA7R21A	Renforcement services de SM de	U2
BFA7R31A	Droits en SR et accès aux services	U3
BFA7U202	RENFORCEMENT CAPACITES SAGE FE	U2
BFA7U204	capacités lutte contre fistules	U2
BFA7U608	Renforcement de l'offre de services	U6
BFAM0809	BFA BSB MANAGEMENT	M1
BKF01P02	coordination du Programme SR	R202
BKF01P03	Appui / activités SR, DRS DORI	R202
BKF01P04	Appui/ activités SR DRS Fada	R202
BKF01P05	Appui/ activités SR DRS Tenkodogo	R202
BKF01P06	CCC/SS ET SRAJ	R205
BKF01P07	Appui Execut./Coord. du PAP.2	P204
BKF01P08	Appui au PPAP /Centre EST	P204
BKF01P09	Appui au PPAP/ EST	P204
BKF01P10	Appui PPAP/ Sahel	P204
BKF01P11	ADOLESCENTS GIRLS' SEXUAL & RH NEED	G102
BKF01P12	Projet VIH/SIDA/IST	R208
BKF01P14	Appui au Programme	A101
BKF01P50	Projet Parapluie	A101
BKF5A102	Coordination et Assistance au	A101
BKF5R203	MMR Burkina Faso	R2
BKF96P98	SUPPORT TO THE MCH/FP PROGRAMME	R202
FPRHCBFA	PLANIFICATION FAMILIALE ET PRO	UNFPA
MMR BKF	MMR BKF Appui a la lutte contr	R203
ZZJ29BFA	PROGR CONJOINT UNFPA-UNICEF-MG	UNFPA

### VIII- Calendrier indicatif d'exécution de l'évaluation du 7ème programme de coopération entre Gouvernement du Burkina Faso et UNFPA

		Juin				Juillet				Août				Septembre				Responsables
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	
<b>Phase</b>	<b>Activité</b>																	
Démarrage	Réunions de cadrage avec l'équipe d'évaluation		■															NPO M&E, RA, RR
	Revue documentaire		■	■														Equipe d'évaluation
	Finalisation des questions d'évaluation		■	■														Equipe d'évaluation
	Élaboration de la stratégie de collecte, des outils de collecte et d'analyse des données pour la phase terrain				■	■												Equipe d'évaluation
	Proposition d'un calendrier de déroulement des travaux				■	■												Equipe d'évaluation
	Production d'un rapport de démarrage						■											Equipe d'évaluation
	Présentation (ou transmission) du rapport de démarrage au groupe de référence						■											Comité de pilotage, RO M&E
Terrain	Collecte des données sur le terrain							■	■	■								Equipe d'évaluation
	Restitution (ou transmission) des résultats provisoire de l'évaluation au groupe de référence							■	■	■								Equipe d'évaluation
Rédaction du rapport	Analyse des données collectées et élaboration du premier rapport final provisoire										■	■						Equipe d'évaluation
	Transmission du rapport final provisoire au groupe de référence pour commentaire												■					NPO M&E, RA, RR
	Élaboration du deuxième rapport final provisoire intégrant les commentaires du groupe de référence													■				Equipe d'évaluation
	Atelier de validation														■			NPO M&E, RA, RR, Equipe d'évaluation
	Rapport final provisoire intégrant les commentaires faites à l'atelier de validation															■		Equipe d'évaluation